

# Gazette de Lausanne

## ET JOURNAL SUISSE

FONDÉE EN 1798

**7. Rue de Genève**  
 Téléphone : **28.404, 05, 06**  
 Chèques postaux **II. 2**

Abonnements 1 an 6 mois 3 mois  
 Suisse fr. 28.— 16.— 8.50  
 France fr. 32.— 18.— 10.50  
 Autres pays fr. 40.— 20.50 10.50

Le numéro : **10 cts.**

Régie des annonces :  
**PUBLICITAS**  
 Société anon. suisse de Publicité  
 13, Rue Pichard  
 et succursales en Suisse  
 et correspondants à l'étranger.

Annances : 19 cts le mm. de haut.  
 (86 mm. de largeur)

Réclames : 57 cts le mm. de haut.  
 (85 mm. de largeur)

Offres et demandes de places :  
 38 cts le mm. de haut.  
 (74 mm. de largeur)

### L'élection américaine

Il est certain que la lutte pour la présidence, aux Etats-Unis, dépasse en intensité et en pittoresque tout ce qui se fait ailleurs dans le monde. Les Américains eux-mêmes en sont fiers : « Revenez nous voir ; mais une année d'élection », m'a-t-on dit souvent de l'autre côté de l'eau. C'est évidemment qu'une campagne bien menée assure au parti vainqueur de notables bénéfices ; et les politiques qui ont du temps à consacrer à l'Etat sont légitimes. Mais il y a plus. Dans la grande république l'organisation des partis est si forte, si ingénieuse, elle joue dans l'existence du pays un rôle si continu que la lutte pour la Maison-Blanche apparaît comme l'épreuve suprême du sport politique ; elle provoque toute sorte de calculs, de défis et de paris. Elle est en son genre pareille à ces retentissantes parties de football où se mesurent deux universités et dont les nouvelles, publiées de quart d'heure en quart d'heure, encombrant la première page des journaux. Mais cette fois la pelouse est immense, et combien plus important l'enjeu !

On s'est donné grand peine pour établir en quoi différaient les programmes républicain et démocrate. Mais, à ma connaissance, on n'y est jamais parvenu. C'est, lorsqu'elle s'engage, la lutte entre deux traditions et deux clientèles.

Il y a des considérations géographiques aussi. Généralement les démocrates peuvent compter sur le Sud, le *Solid South* ; les républicains sont les maîtres dans la Nouvelle Angleterre, ils l'emportent dans l'immense pays qui s'étend au nord de la ligne autrefois fixée pour séparer les Etats à travail libre des Etats à esclaves. Puis, à l'est et à l'ouest, deux grands Etats, New-York et la Californie, dont le vote, difficile à fixer d'avance, a sur la journée électorale un résultat décisif. Les républicains, d'ailleurs, qui disposent d'une organisation plus forte et de commettants plus nombreux que les démocrates, sont habituellement les vainqueurs. Depuis la guerre de Sécession ils ne se sont fait battre que par deux hommes, de haute valeur il est vrai, Cleveland et Wilson.

Mais les cadres n'ont rien de rigide. Constamment des Etats circulent d'un parti à l'autre. En 1928, en particulier, la profession de catholicisme du candidat démocrate, Alfred Smith, effraya le Sud qui, pour une partie, passa aux républicains en même temps que tous les Etats indécis.

La victoire de M. Hoover fut alors étonnante ; c'est une majorité énorme qui le porta à la présidence. On le représentait comme l'administrateur intègre, l'économiste habile qui possédait toutes les qualités nécessaires pour maintenir l'extraordinaire prospérité qui avait marqué la présidence de M. Calvin Coolidge, l'accentuer encore et la rendre éternelle. Cependant que l'Europe admirait les Etats-Unis comme le pays qui avait su prévenir les oppositions sociales, créé chez lui un standard de vie et de bien-être encore inégalé et découvrit le magique secret du progrès continu.

La lune de miel dura six mois, puis vint la crise. Elle fut d'une violence extrême. La grande république américaine possédait, de tous les pays du monde, le plus colossal mécanisme de production ; il devint, en égard à ses capacités, le plus paralysé de tous. Le blé ne se vendait plus, les usines éteignaient leurs feux, d'année en année le nombre des chômeurs augmentait par millions. La pauvreté gagnait de proche en proche, de l'Atlantique au Pacifique.

M. Hoover est-il responsable de la débâcle ? Non pas ! Il n'est pas au pouvoir d'un homme de diriger et de maîtriser les grands courants économiques. Comment rétablir des prix rémunérateurs pour l'agriculture ou assurer des acheteurs à l'industrie ?... Le président a fait ce qu'il a pu, mais il s'est senti promptement débordé. Il a dû, pour maintenir l'Etat d'aplomb, réagir contre les sommations des fermiers, des chômeurs et des anciens combattants. Il s'est fâcheusement querellé avec le Sénat. Ses efforts pour obtenir des succès extérieurs : l'accord naval, le moratoire, le désarmement, n'ont eu que de médiocres résultats. Et, comme il était le président, il portait de lourdes responsabilités : la comparaison entre la prospérité ancienne et l'effondrement du jour lui était fatale.

Il tenait à son siège. Pour répondre à l'activité du camp adverse, il a fait sa tournée de discours. Mais sa campagne a eu peu d'écho. Il était froid ; il ignorait la parole qui console et donne l'espérance.

à en croire les dépêches qui nous arrivent, jamais les démocrates n'ont remporté une victoire aussi brillante.

M. Franklin Roosevelt lui aussi a fait sa campagne. Il l'a menée avec entrain et énergie, et il avait beau jeu. Car aucune responsabilité ne pesait sur lui ; la détresse de l'Etat et du pays lui permettait de dénoncer de nombreuses fautes ; il pouvait aussi, à son gré, multiplier les promesses. Il est d'ailleurs resté dans une assez juste mesure ; il n'a pas fait de démagogie.

Ses lieutenants n'ont pas toujours été aussi heureux. Si M. Owen Young a fait de sages discours, s'en tenant aux questions économiques, M. Alfred Smith a brisé quelques vitres et semé l'inquiétude en traçant des programmes trop audacieux. C'est au point qu'on se demandait si quelques Etats de l'est, conservateurs par tempérament, n'allaient pas être perdus... Mais les orateurs démocrates pouvaient se permettre bien des choses, ils manœuvraient sur les velours, ils étaient portés par l'opinion : la masse voulait un changement.

M. Roosevelt réalisera-t-il l'espoir ? Il fera son possible, car on le dit loyal, bienveillant, alerte malgré son infirmité, intelligent... Peut-être ne brille-t-il pas par la force de la volonté ; mais faut-il trop de volonté à un président des Etats-Unis ? L'exemple de M. Wilson paraît dire que non.

Il a une tâche infiniment difficile à remplir. Au cours de sa campagne, il n'a indiqué que de façon très vague les moyens dont il comptait se servir. Apparemment parce qu'il les connaissait mal et que, son but étant de se faire élire, il attendait qu'il eût atteint pour élaborer des plans de travail. D'ailleurs nous aurions tort de compter sur une transformation des méthodes : les programmes se confondent sur divers points ; ils diffèrent peu sur d'autres. Je m'en tiens à ce qui intéresse l'Europe.

La prohibition touche à sa fin. La grande majorité du peuple des Etats-Unis est arrivée à la conclusion, conforme à la nature humaine, que toute interdiction crée chez l'individu un désir coupable de ce que la loi défend. M. Roosevelt est, paraît-il, plus humide que M. Hoover ; mais, pas plus que son rival, pas plus que la saine opinion américaine, il n'entend autoriser la réouverture des saloons et la vente libre de l'alcool.

Les dettes doivent être traitées avec prudence. On s'est si bien employé à persuader la nation qu'elle devait réclamer ce qui lui était dû, qu'il serait contraire aux lois divines et humaines de tenir l'Europe quitte de ses engagements, sans parler des énormes réserves d'or dont la France est surchargée, qu'il serait difficile maintenant de la faire changer d'avis. Tout au plus peut-on dire que, sur ce point, les démocrates se montrent moins intransigeants que les républicains.

Quant aux tarifs, M. Hoover a déclaré que l'herbe pousserait dans les rues si on les abaissait. M. Young, au contraire, a démontré qu'il était impossible de réclamer de l'argent à l'Europe si on refusait ses marchandises. Cependant les hauts tarifs ne datent pas d'hier ; ils font partie, moyennant une échelle mobile, de la structure même des frontières américaines. On peut espérer des allègements ; mais les barrières ne disparaîtront pas.

Toutes ces choses réclameront du temps. M. Roosevelt, d'ailleurs, n'entrera en fonctions qu'au début de mars. On dit que le président des Etats-Unis, soucieux de sa réélection, ne prend des résolutions hardies et ne donne toute sa mesure qu'une fois ce cap franchi. Souhaitons qu'il n'en soit pas ainsi pour M. Roosevelt : il aura, pour le soutenir, un congrès en majorité démocrate ; il est à même de faire de grandes choses.

La république américaine commence, paraît-il, à constater qu'elle a eu tort de se confiner dans l'isolement, que son intérêt bien entendu veut qu'elle se rapproche des autres peuples et vive en plus étroites relations avec eux. Souhaitons encore que M. Roosevelt sache adapter sa conduite à cette mentalité naissante, qu'il renonce au système absurde des observateurs, qu'il prenne carrément ses responsabilités dans les affaires du monde. Il est d'ailleurs impossible, en dépit des éloges enflés de la phraséologie officielle, de pratiquer dans un grand pays une politique plus étroite, plus égoïste que celle de M. Hoover. Nous avons tout à gagner à voir venir un homme nouveau.

Edm. R.

### L'universalité de la langue française et le bilinguisme en Suisse

Les lecteurs de la *Gazette de Lausanne* n'ont sans doute pas perdu le souvenir d'un article de M. Maurice Bedel paru ici même, il y a quelques mois, sous le titre de *L'Europe parle français*. Le spirituel auteur s'y félicitait, sans prendre son paradoxe outre mesure au sérieux, d'avoir rencontré au cours de ses pérégrinations à travers l'Europe, tant d'éléments empruntés au français dans le langage des peuples les plus divers, qu'il se serait aisément tiré d'embarras partout, même s'il n'avait parlé que sa langue maternelle !

Qu'aurait-il dit si, ses préférences entraînant un peu moins exclusivement vers les pays de l'Est ou vers ceux du Nord, d'où il a rapporté le facétieux *Jérôme*, il avait un peu plus voyagé dans notre Suisse allemande ? Il eût été tenté de récrire le fameux discours de Rivarolo dont M. Ferdinand Brunot vient de nous apprendre que, malgré son éclat, il ne fut pas le meilleur de ceux présentés au concours de l'Académie de Berlin. A défaut d'un séjour en Allemagne, la substantielle brochure de M. Auguste Steiger : *Sprachlicher Heimatschutz in der deutschen Schweiz* (1) suffirait, si par aventure il y jetait les yeux, à confirmer M. Bedel dans l'idée que ses compatriotes n'ont vraiment aucune raison de renoncer à l'« unilinguisme ». C'est dire que les Suisses romands pourraient à trouver une justification de leur éloignement pour la langue de Goethe.

Comme on le devine à son titre, l'ouvrage du professeur Steiger forme le pendant germanique du courageux opuscule publié en 1929 par M. Alfred Lombard : *Une terre, une langue*. Et il aurait probablement fait autant de bruit si — pour parler comme Maurice Barrès — le maintien de la langue avait pour les Suisses allemands l'importance qu'il a pour nous. Mais chacun sait qu'il n'en est rien.

C'est justement ce que M. Steiger reproche à ses compatriotes. Car sa brochure n'est pas seulement, comme celle de l'universitaire neuchâtois, un appel à la vigilance, elle est une satire dont l'humour dissimule imparfaitement l'amertume. Inspirés d'un même amour jaloux du terroir, de la culture et de l'idiome natals, les deux auteurs ont de commun une aversion résolue pour le bilinguisme. Et il faut convenir que les plaintes de M. Steiger sont plus fondées encore, si possible, que celles de son émule romand.

A vrai dire, ce n'est pas à un simple bilinguisme que M. Steiger a affaire dans la Suisse allemande, mais à un « polyglottisme ». Les Allemands étant quasi-bilingues de naissance, l'abus ne commence chez eux qu'avec la troisième langue. Mais ils ne s'en tiennent pas là. Ils mettent leur point d'honneur à en savoir — ce qui, par la force des choses, revient, dans bien des cas, — à en écorcher quatre ou même cinq. « Le Latin, écrit M. Steiger, est fier de sa langue maternelle, l'Allemand de sa connaissance des langues étrangères. Et sur ce point, le Suisse allemand est de tous les Allemands le plus allemand. Grâce à sa culture plus ancienne et — en matière linguistique — plus élevée, le Welche tient à sa langue par les fibres les plus profondes de son être moral — l'Allemand ne voit dans la sienne — à l'exception du patois — qu'une monnaie divisionnaire commode, les langues étrangères seules ayant pour lui valeur de métal noble. Tandis que le Suisse français rêve sa langue comme une mère spirituelle, le Suisse allemand traite la sienne comme une servante. »

M. Steiger est sévère pour nos confédérés, mais son aigreur se comprend. Elle vient du sentiment d'impuissance qu'il éprouve devant la tâche assumée par le *Deutschschweizerischer Sprachverein*, vrai travail d'Hercule, pour ne pas dire de Sisyphe. Et pourtant les exigences des *Sprachreiner* allemands paraîtront modestes, à côté de celles qui pourraient émettre, dans la même situation, des « puristes » de langue française. Sans doute, M. Steiger sous-estimerait comme M. Lombard à ce jugement de Nietzsche : « L'étude de plusieurs langues remplit la mémoire de mots, au lieu de la meubler de pensées... Elle émousse et ruine irrémédiablement le sentiment des finesses de la langue maternelle. Les deux peuples qui ont produit dans l'histoire les plus grands stylistes, les Grecs et les Français, n'apprennent pas les langues étrangères. » (*Menschliches Allzumenschliches*).

Mais Nietzsche conçoit que l'étude des langues est pour bien des gens un mal « provisoirement » nécessaire. M. Steiger semble reconnaître de même que les Suisses, par une conséquence fatale de leur échappatoire ethnique ne sauraient échapper entièrement au « multi-linguisme ». Il voudrait seulement qu'en cédant à la nécessité, on n'en perdît pas de vue le danger et surtout qu'on mit à s'y abandonner un peu de tact et de mesure. Que l'on parle plusieurs langues, puisqu'il le faut, mais qu'on les distingue. Enfin, que l'on commence par savoir et pratiquer sa propre langue. Que les Allemands ne se croient pas obligés de négliger l'allemand en faveur du français, par égard pour les Suisses romands qui ne leur rendent pas la pareille et font bien.

Pratiquer sa langue, rien de plus facile en apparence. Par malheur, encore une fois, les Suisses allemands en ont deux, le patois et le haut allemand. Sans vouloir dire qu'ils les négligent toutes les deux, il faut reconnaître avec M. Steiger, que beaucoup ne se soucient guère de les parler purement. C'est ainsi que le *Hochdeutsch* et le *Schwyzerdütsch* sont exposés à un double danger, l'un extérieur, l'autre interne.

Le danger qui menace le dialecte allemandique du dehors, c'est la concurrence de la langue écrite, sensible surtout dans les villes. Ce péril, estime M. Steiger, n'est ni aussi grand, ni aussi imminent que certaines gens le représentent. Des spécialistes annonçaient déjà il y a trente ans l'extinction du patois, pour le milieu de notre siècle. Or, il est plus vivace que jamais. La Suisse allemande continue à offrir au monde l'exemple, unique dans les pays de haute culture, d'un dialecte parlé, de préférence à la langue des livres, par toutes les couches de la population. Mais — et voici où se manifeste le danger intérieur — ce dialecte tend à se corrompre par l'infiltration de mots et de tournures empruntés à l'idiome littéraire. Le remède serait, selon M. Steiger, de s'en tenir rigoureusement à la règle coutumière de réserver le patois pour la conversation et de ne se servir pour la parole publique que du *Hochdeutsch*. La distinction est parfois malaisée. Aussi n'est-il pas rare de voir un comité d'intellectuels suisses allemands discuter — et non seulement s'entretenir — en patois. Mais ce patois fourmillait de locutions savantes et n'a guère conservé de la langue du peuple que sa prononciation et sa syntaxe.

Quant au haut allemand, le principal danger extérieur dont il est menacé résulte de la proximité et de l'influence de la Suisse française. Cette influence est telle qu'un observateur non prévenu, M. Dusak, ministre de Tchécoslovaquie à Berne, a pu écrire en 1922, dans un rapport adressé à son gouvernement, que, le français étant infiniment plus cultivé dans la Suisse allemande que l'allemand en terre romande, il s'ensuit « une romanisation graduelle, s'opérant sans contrainte, de l'ensemble du pays ». M. Steiger ne va pas si loin. Il déplore seulement que l'application mise par ses compatriotes à parler français — et depuis la guerre anglaise — à tout propos et hors de propos, répande sur la vie allemandique un vernis fallacieux de culture latine ou anglo-saxonne.

Mais pour le « bon allemand » comme pour le *Schwyzerdütsch*, c'est le danger interne qui est le plus grave. Il découle du danger extérieur. Si beaucoup de Suisses allemands feroissent leur *Hochdeutsch* de mots français, si l'on trouve en Allemagne, jusque dans les villages les plus reculés, où jamais un étranger ne s'arrête, tant de *Boucheries-charcuteries*, de *Confiseries*, de *Café*, *thé*, *chocolat*, de *Pharmacies*, de *Restaurants*, voire de *Restaurations* !, c'est précisément que nos confédérés savent le français ou veulent paraître le savoir.

Dans les deux cas, ils rendent hommage à l'universalité de notre langue et à ce que M. Lombard a justement nommé sa « valeur d'échange ». Mais il est clair que leur zèle polyglotte s'exerce au détriment de leur langue maternelle que, pour d'autres raisons déjà, ils sont loin, pour la plupart, de parler avec l'aisance des habitants du *Reich*. Ils s'en rendent compte, mais leur penchant au « multi-linguisme » l'emporte d'autant plus irrésistiblement qu'il est soutenu chez eux par une remarquable aptitude à l'étude des langues étrangères.

C'est pourquoi, nous le répétons, M. Steiger et le *Deutschschweizerischer Sprachverein* pourraient bien prêcher dans le désert. Ils n'en ont pas moins raison à leur point de vue, car que désirent-ils en somme ? Que le principe de l'égalité des trois idiomes nationaux ne conduise pas, dans une des parties du pays, à la confusion des langues. Quand M. Steiger conjure ses compatriotes d'imiter les Welches et d'apprendre d'eux le respect qu'on doit à sa langue maternelle, peut-être nous idéalise-t-il un peu, mais il ne demande rien que de naturel et s'il parvenait à ses fins, nous ne voyons pas ce que la Suisse romande pourrait y perdre.

Sans doute, la vie commune avec une majorité d'Allemands est déjà par elle-même une menace pour notre intégrité linguistique. Mais il semble que nous nous défendions assez bien, par le seul effet du pouvoir assimilateur de la culture française. Quant aux empiètements de l'administration, nous saurons toujours y tenir tête, espérons-le. C'est plutôt l'indifférence de beaucoup de Suisses allemands pour la pureté du langage — conséquence de ce que la langue n'est pour eux qu'un moyen et non une fin, comme elle l'est à bien des égards pour les Français et pour nous — qui risque de nous contaminer à la longue par suite du mélange progressif des races. Contre la contagion de leurs goûts polyglottes, nous sommes suffisamment immunisés par la paresse.

Que nos compatriotes d'outre-Sarène se mettent donc, selon le beau mot de Vinet cité l'autre jour par M. Georges Rigassi, à « veiller » un peu mieux sur leur langue. Cela leur fera comprendre l'importance que nous attachons à la nôtre.

Edouard BLASER.

### Dans les fumées d'Edimbourg

Les guides esbroufeurs affirment aux touristes que le plus bel emplacement d'Edimbourg est celui du monument de Walter Scott. Telle est aussi l'opinion des gentlemen sérieux, des descendants de Walter Scott, etc., qui estiment d'un commun accord que l'on ne pouvait mieux faire que d'élever ce faux clocher gothique, ou ce chapeau chinois, là où il se trouve, au beau milieu de *Princes Street*, la plus belle rue d'Ecosse selon les Européens et d'Europe selon les Ecosseis. Erreur ! Le plus bel emplacement appartient aux chiens, tant pis pour l'illustre romancier troubadour. Sur la hauteur, en avant du château, une étroite terrasse domine la campagne et la mer, les nuées et les embruns : voilà le premier site de la ville. Ce promontoire unique, qui aurait pu supporter la statue d'un poète en robe de chambre ou d'un tory en redingote, a été, par une pieuse décision, réservé aux sépultures de quelques chiens particulièrement aimés de l'armée britannique. De petites pierres tombales, pas plus hautes que de simples bornes, portent gravés les noms, si souvent criés au mess des officiers, ou pendant la promenade, par la lande et par la bruyère, de « Yum-Yum », qui fut peut-être un caniche blanc à truffe rose, sans méalliance connue, de « Flora », fox bâtarde qui n'en a pas moins ronflé sa vie près d'une haute cheminée anglaise toujours flambante.

Pendant ces derniers mois, des cérémonies, des banquets, des bals et des parades ont célébré le Mistral de l'Ecosse qui mourut il y a cent ans et qui, toujours en boitant, a su si bien marcher jusqu'au vingtième siècle. Balzac, Byron avaient applaudi de bonne heure à son succès, qu'ont méprisé Stendhal, Taine, et qui touche maintenant à cette gloire absolue, étincelante et mortelle de la postérité, où respindit le nom de l'écrivain tandis que son œuvre plonge dans les ténèbres. On ne lit plus guère Walter Scott et, ce qui est plus grave, on n'imagine pas très bien ce qui pourrait ramener à l'auteur de *Waverley* la faveur du public. Cependant les princes d'Angleterre viennent déposer des fleurs sur sa tombe, les jeunes gens et les jeunes filles du pays composent des tableaux vivants sur les scènes populaires de ses romans.

« La vieille puante » *auld Reekie*, ainsi surnommée-t-on cette ville où l'odeur forte du goudron, de la houille se mêle aux vapeurs humides venues des collines et de ces sortes d'estuaires intérieurs, souvent fermés, de ces fjords murés qu'on nomme les *lochs*. Pays des fines et longues averse, des fumées suspendues, des nuages étouffants — et le beau temps, accident annuel de courte durée, ne peut transfigurer ces rues de lave et d'onyx. Le soleil tombe à plomb sur les toits noirs, fait briller tout un quartier comme un morceau d'antracite et les faubourgs lointains du port dans un halo de poussier.

Le merveilleux génie anglais de l'extravagance qui, tout à l'heure, donnait la place d'honneur de la cité à quelques chiens morts, a étrangement façonné, avec l'aide de la terre, le décor et les perspectives. Un brusque saut de la nature, une énorme crevasse scinde la ville ; au fond du ravin, on a eu l'idée de faire passer la grande ligne du chemin de fer, qui mugit, siffle et fume jour et nuit comme un dragon wagnérien prisonnier. La grande rue, cette fameuse *Princes Street*, n'est ainsi qu'une moitié de grande rue, car, sur toute sa longueur, elle dégringole du côté gauche jusqu'au chemin de fer inquiétant.

Cette dégringolade a été transformée par le goût anglais de la verdure en une suite de pelouses unies et de riantes parterres, si bien que le gazon sans tache, les fleurs vives et fraîches brillent, on ne sait par quel miracle, sous une douche de pluie. De l'autre côté des rails, le roc vertical, impossible à escalader pour le moindre liseron, montre ses arêtes escarpées. L'amour religieux des jardins continue ici une longue tradition, et le « jardinier écossais » forme une spécialité locale, un article d'exportation comme le whisky écossais, la pèlerine écossaise, etc... L'un de ces jardiniers, Thomas Blaikie, servit au dix-huitième siècle le comte de Lauragais et le comte d'Artois, et rédigea un minutieux journal dont on vient de publier une charmante édition. On y apprend que cet homme passionné pour son art, mais flegmatique, reçut un jour qu'il travaillait en Suisse, une avalanche à ses pieds, mais n'abandonna pas pour si peu son arrosoir et son sécateur. Quelques années plus tard, il essaya avec la même nonchalance une autre avalanche, la Révolution, mais continua encore. Candidé en kilt, à cultiver son jardin.

Le touriste visite les châteaux décrits par le *Baedeker* et croit saisir le génie de la ville. Il s'attendrit sur les malheurs de Marie Stuart, sans songer au monstre que fut, à sa manière, la reine infortunée. Ces reines d'Angleterre se poursuivent jusqu'à la mort, comme deux reins dans une même tuche, et cachent sous leurs belles robes élisabéthaines un dard mortel. Le visiteur s'amuse encore à voir danser un « paysan en

costume national » spécialement mobilisé pour les étrangers, et qui porte, tout comme le bon petit diable, le *Highlander's bonnet*. Je n'ai pas beaucoup de pittoresque sur commande, cette « danse des épées » par laquelle on cherche à réveiller l'intérêt somnolent de ce voyeur stupide et ignorant qu'est un Européen en voyage, hors de son pays. Faut-il ainsi prostituer le passé pour émouvoir les foules modernes, pour allumer cet Allemand équipé comme un explorateur, ce baladin italien qui, dans son auto-car, attend qu'on lui porte les clés de la ville sur un plat, ou ce Français volubile qui enserre, pendant la croisade, la Roumaine fatale ?

Ne cherchons pas dans les musées encombrés le secret d'Edimbourg, mais dans ses rues symétriques, œuvres, pour la plupart, du dix-huitième siècle et que le siècle suivant, « siècle de progrès » comme on dit à Chicago, a noircies de sa crasse industrielle. Les belles façades de *Randolph Crescent*, de *Charlotte Square*, leurs portiques couleur de *chester*, leurs portes vertes et leurs marteaux de cuivre, où les avens nous aperçus déjà ? Dans le roman anglais. Et c'est encore dans les livres victoriens que nous avons senti ce parfum de caramel brûlé qui flotte encore ici dans l'air au milieu de l'été, dans Dickens ou George Eliot que nous avons vu ces ivrognes, ces camelots, ces fous tranquilles qui parlent tout seuls, ces poètes somnambules. Il ne faut pas regarder longtemps les visages écossais, même en plein mois d'août, pour reconnaître à de menus signes ou à de faibles tics, cette expression d'absence, de détresse farouche et de silence qui est celle des visages nordiques lorsqu'ils sortent de leur long hiver, égarés, comme d'un nuage.

Robert de SAINT-JEAN.

(Reproduction interdite. Droits réservés.)

**PRIX - REDUIT**  
 aux nouveaux abonnés pour  
 1933  
 La  
**Gazette de Lausanne**  
 sera adressée à tout  
 NOUVEL ABONNÉ  
 dès ce jour au 31 décembre  
 1933  
 pour le prix de  
**30 fr.**

Tout abonné à la « Gazette de Lausanne » qui nous procurera un nouvel abonné pour 1933 payera son propre abonnement  
**14 Fr.**  
 pour  
 deux nouveaux abonnés  
 la « Gazette » lui sera adressée  
 gratuitement pendant  
 l'année 1933

CHOSSES ET AUTRES

**11 NOVEMBRE**  
 Vous souvenez-vous... ?  
 C'était un jour comme celui-ci, avec un rien de soleil timide.  
 Les journaux de la veille et des jours précédents avaient donné d'étranges nouvelles. On n'osait croire que le cauchemar qui durait depuis si longtemps pût finir ainsi.  
 ... Et brusquement, ON SUT. La chose éblouante comme un chant de délivrance, immense et irrépressible. Ce fut une de ces minutes comme le ciel n'en donne qu'une ou deux à chaque siècle... ; minute lourde et lumineuse à la fois, et que ceux qui l'ont vécue n'oublieront jamais.  
 Tous ceux qui avaient souffert, ceux et celles auxquels la guerre avait pris un père, un fils, un frère ou un fiancé, ceux qui avaient eu faim, levèrent les yeux ! Et bien des mains qui avaient désappris le geste biblique se joignirent... ; et bien des paupières se mouillèrent.  
 Ce sont des choses que nous savons mal dire parce qu'elles échappent à la pauvre description des hommes.  
 Mais, quatorze ans après, en un jour pareil, le cœur se serre à la pensée que l'on avait cru finies à jamais, pourraient recommencer.  
 Francis GAUDARD.

Aujourd'hui il semble que la situation de 1928 est complètement renversée et plus encore peut-être. Dans tous les cas,

# Les élections présidentielles aux Etats-Unis

## Les derniers résultats

New-York, 9 novembre.  
A 10 h. 45, heure locale, les résultats pour l'élection présidentielle étaient les suivants :

M. Roosevelt	14,627,000 voix.
M. Hoover	10,705,000

39 votes sont encore douteux, mais on croit que 19 de ces derniers iront au président Hoover.

## Les élections à la Chambre des représentants

New-York, 9 novembre.  
A 10 h. 10 (heure américaine), les résultats connus des élections américaines à la Chambre des représentants sont les suivants : démocrates élus 215, républicains élus 66.

La situation de 154 candidats n'est pas encore exactement déterminée. La position respective des partis dans la Chambre sortante est la suivante : républicains 218, démocrates 209.

Suivant les derniers renseignements reçus, les démocrates auront au Sénat une majorité de 20 sièges.

A la Chambre des représentants, il est probable qu'ils posséderont les 2/3 de la totalité des sièges.

## Jamais il n'y eut autant de votants

New-York, 9 novembre.  
On estime à 40 millions le nombre des votants contre 37 en 1928.

Sur les résultats connus jusqu'à présent, 11,800,000 voix sont allées à M. Roosevelt, et 8,500,000 à M. Hoover.

M. Hoover a conservé la majorité dans les six Etats suivants : New-Hampshire, Maine, Vermont, Connecticut, Pensylvanie et Delaware.

Plus de 20 sièges républicains à la Chambre des représentants ont été gagnés par les démocrates.

## Les électeurs en viennent aux mains

Saint-Claireville (Ohio), 9 novembre.  
Une bagarre s'est produite dans le comté de Belmont entre divers partisans des candidats aux élections.

Vingt-cinq personnes ont été blessées dont deux grièvement.

## M. ROOSEVELT ET LA QUESTION DES DETTES

Londres, 9 novembre.  
Une des questions essentielles que pose pour l'Europe l'élection du président Roosevelt, est celle des dettes. Il convient de préciser que le chef démocrate ne pourra entrer en fonctions avant le 4 mars 1933. Or l'échéance est pour le 15 décembre 1932. Au cas toutefois où l'un des pays débiteurs demanderait le moratoire, on considère comme possible une combinaison qui permettrait d'appliquer la politique démocrate sans porter atteinte aux droits du président en fonctions. Ce serait, par exemple la nomination de M. Franklin Roosevelt comme secrétaire du département d'Etat. Il est en effet impossible pour M. Hoover de prendre une mesure quelconque qui puisse engager son administration, pas même si cette mesure est conforme au programme démocrate.

La combinaison qui vient d'être dictée est simplement préconisée comme combinaison juridiquement viable. Cela ne veut pas dire qu'elle ait été envisagée ou qu'elle soit probable. Elle constitue néanmoins une porte de sortie au cas où le nouveau président se montrerait favorable à une mesure en matière de dettes. On rappelle à ce sujet que pour M. Roosevelt cette question est intimement liée à celle des tarifs dont l'abaissement ou l'ajustement peut apporter une solution de nature commerciale.

## Vers la suppression de la prohibition

New-York, 9 novembre.  
Les adversaires de la prohibition vont avoir, d'après les résultats acquis, un contrôle absolu sur le congrès. Le « Journal of Commerce » annonce qu'ils n'attendent pas le mois de mars pour tenter de faire amender la loi Volstead, mais qu'ils présenteront dès le mois de décembre un projet de loi tendant à autoriser la vente de la bière contenant un degré d'alcool supérieur à 1 1/2 %.

## Communiqués (Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

### SPECTACLES - CONCERTS - SOCIÉTÉS

#### UNE CRÉATION AU THEATRE MUNICIPAL DE LAUSANNE

La semaine prochaine sera créé, à Lausanne, une pièce de Roda Mahart qui met en scène un préfet d'une petite ville vaudoise. Une histoire d'amour, traversée par une éffrayante aventure politique.

#### « LA FEMME NUE » AU THEATRE MUNICIPAL.

Ce soir, à 20 h. 30, première représentation de « La Femme nue » avec la troupe au complet, débuts de Mlle Debrun, jeune première dramatique. La pièce est jouée dimanche, en matinée et soirée, aux prix réduits du dimanche, et mardi 15. La location est ouverte pour tous ces spectacles.

#### On annonce que deux représentations supplémentaires de la « DIME » seront données à Montreux samedi 12 novembre à 20 h. 30 et dimanche 13 novembre à 15 h. location chez Perrin et Cie, Place St-François, Lausanne, Tél. 28.451 et à la Société de développement de Montreux. Tél. 6334.

#### Film « CHEZ NOUS »

Ce film passera dans la salle du Capitole, le samedi 12 novembre, à 5 h 45 précédé d'une causerie de M. le professeur L. Vuilleumier, sur le sujet : « Que veut l'éducation nouvelle ? »

Le film « Chez Nous » est beaucoup moins connu à Lausanne qu'à l'étranger. Il a été présenté dans plusieurs congrès dans plusieurs capitales d'Europe et jusque dans six Etats de l'Amérique du Sud.

Le film « Chez Nous », tout en présentant de sérieuses leçons de vie, fait jaillir l'émotion par son naturel et sa fraîcheur.

Prix des places 2 fr., enfants 1 fr. En vente à la Direction du Honneur « Chez Nous » (tél. 50.139), à Champré (tél. 25.456) et à l'entrée.

#### CROIX-ROUGE

Sous-Section de Lausanne  
Le Cours annuel de soins aux malades pour débutants commencera le vendredi 11 novembre, à 20 h. 15, dans l'auditoire de la Source, chemin

## LES DEMOCRATES AURONT LA MAJORITÉ AU SÉNAT

New-York, 9 novembre.  
A la lumière des derniers résultats connus, il semble que 6 Etats seulement, sur les 48 qui comptent les Etats-Unis, sont demeurés fidèles au parti républicain. On laisse même entendre que certains de ces 6 résultats ne seraient pas encore définitifs.

Il est certain maintenant que les démocrates auront la majorité au Sénat. Ils ont déjà obtenu, en effet, 52 voix, c'est-à-dire 3 de plus qu'il n'est nécessaire pour obtenir la majorité.

Le sénateur Reed Smoot, de l'Utah, président de la commission des finances, a obtenu moins de voix que son rival démocrate au Sénat, D'autre part, « Ma » Ferguson, la femme du gouverneur du Texas, a été réélue dans ses fonctions. Elle a obtenu une majorité de 180,000 voix sur son adversaire républicain.

## LA SATISFACTION DE LA FRANCE

Notre correspondant de Paris nous télégraphie :

Avalanche, raz de marée, lame de fond, cyclone, tous les termes descriptifs défilent sous les plumes afin de glorifier le succès des démocrates américains qui vont porter président M. Franklin Roosevelt à la présidence des Etats-Unis le 4 mars prochain. Cet enthousiasme défilant est contagieux ; un journaliste français n'y a pas résisté, et avec un enthousiasme qui pourrait blesser la susceptibilité des électeurs américains, il s'est écrié : « L'élection de M. Franklin Roosevelt est une grande victoire française. » Mais on peut croire que les électeurs américains sont indifférents à l'opinion du vieux monde et d'un journaliste parisien, en particulier.

Victoire française mise à part, l'acclamation traduit un sentiment de satisfaction que les déceptions éprouvées durant la présidence de M. Hoover expliquent. Les raisons qui accompagnent la défaite de ce dernier sont sur ce point unanimes.

Mais il semble bien que de nombreux Français tirant du succès des démocrates des raisons d'intérêt assez mal justifiées. Comme si le passage d'un gouvernement républicain à un régime démocrate devait avoir la puissance d'un coup de baguette magique, il faudrait s'attendre à une conversion prochaine des Etats-Unis à des idées qui, jusqu'à présent, leur sont restées tout à fait étrangères. L'Europe serait dotée soudain de garanties d'assistance qui lui ont toujours été refusées ; elle recevrait, ou plutôt les ex-Alliés recevraient, la quittance en bonne et due forme de leurs dettes de guerre et les négociants en vins et liqueurs obtiendraient, par surcroît, des commandes fabuleuses, capables de ruiner du jour au lendemain tous les gangsters.

Que d'illusions probablement seront déçues quand on s'apercevra que le régime des démocrates ressemble au républicain comme un frère. S'agit-il de la prohibition ? Quand bien même elle serait atténuée en matière des bières et vins légers, on ne voit pas quel profit les viticulteurs et les distillateurs français en tireraient, à moins de baptiser criminellement les grands crus de Bordeaux et de Bourgogne, qui ne sont pas réputés légers. S'agit-il des dettes de guerre ? Jamais M. Franklin-Bouillon n'a parlé de les annuler.

Quant aux affaires politiques de l'Europe, on criera au miracle le jour où le nouveau gouvernement américain s'engagera à donner au pacte Briand-Kellogg un complément positif, où les démocrates de M. Roosevelt ratifieront l'œuvre de M. Wilson, son prédécesseur dans le même parti, ou arriveront à la S. d. N. en nous apportant l'assurance d'en faire respecter toutes les clauses.

## APRÈS LA GRÈVE DES TRANSPORTS

Berlin, 9 novembre.  
Le tribunal spécial de Berlin a jugé mardi les individus impliqués dans l'affaire de la grève des transports en commun. Trois d'entre eux ont été condamnés à deux ans et demi de pénitencier pour atteinte portée à la sécurité des transports.

## APRÈS CONDAMNATIONS

Berlin, 9 novembre.  
Le tribunal spécial de Berlin a jugé mardi les individus impliqués dans l'affaire de la grève des transports en commun. Trois d'entre eux ont été condamnés à deux ans et demi de pénitencier pour atteinte portée à la sécurité des transports.

## APRÈS CONDAMNATIONS

Berlin, 9 novembre.  
Le tribunal spécial de Berlin a jugé mardi les individus impliqués dans l'affaire de la grève des transports en commun. Trois d'entre eux ont été condamnés à deux ans et demi de pénitencier pour atteinte portée à la sécurité des transports.

## APRÈS CONDAMNATIONS

Berlin, 9 novembre.  
Le tribunal spécial de Berlin a jugé mardi les individus impliqués dans l'affaire de la grève des transports en commun. Trois d'entre eux ont été condamnés à deux ans et demi de pénitencier pour atteinte portée à la sécurité des transports.

## APRÈS CONDAMNATIONS

Berlin, 9 novembre.  
Le tribunal spécial de Berlin a jugé mardi les individus impliqués dans l'affaire de la grève des transports en commun. Trois d'entre eux ont été condamnés à deux ans et demi de pénitencier pour atteinte portée à la sécurité des transports.

## APRÈS CONDAMNATIONS

Berlin, 9 novembre.  
Le tribunal spécial de Berlin a jugé mardi les individus impliqués dans l'affaire de la grève des transports en commun. Trois d'entre eux ont été condamnés à deux ans et demi de pénitencier pour atteinte portée à la sécurité des transports.

## Le conflit du Chaco devant la S. d. N.

Genève, 9 novembre.  
Le président de la commission des neutres a adressé au président du Conseil de la S. d. N. le télégramme suivant :

« La commission des neutres est heureuse de vous informer que la Bolivie et le Paraguay ont accepté la proposition de la commission, tendant à ouvrir des négociations directes, sous les auspices de la commission des neutres, en vue de mettre fin aux hostilités et à préparer le règlement arbitral du différend. Ces négociations ont été dûment ouvertes et progressent normalement. »

Le président a répondu par un télégramme conçu en ces termes :

« Mes collègues et moi sommes particulièrement heureux d'apprendre que les négociations directes, sous les auspices de votre commission, ont commencé et se poursuivent normalement. Cependant, nous ne laissons pas d'être vivement préoccupés de la continuation des hostilités dans le Chaco en dépit de tous les efforts tentés pour les arrêter. Nous espérons maintenant que les hostilités seront définitivement suspendues et que les deux parties donneront l'assurance formelle qu'au cours de cette suspension elles ne procéderont pas à des préparatifs militaires ou ne prendront pas d'autres mesures de nature à nuire au progrès des négociations. »

## La Banque commerciale de Bâle et le fisc français

### Une mise au point

Bâle, 9 novembre.  
La direction de la Banque Commerciale de Bâle fait actuellement procéder à Paris à des enquêtes sur les informations de la presse parisienne concernant cet établissement financier. Ces enquêtes portent tout spécialement sur les accusations dirigées contre les trois employés de la banque.

### Bâle, 9 novembre.

La direction de la Banque Commerciale de Bâle communique ce qui suit :

« Les journaux ont publié des informations de la presse parisienne relatives aux facilités qu'accorderait notre établissement à des ressortissants français, pour soustraire ces derniers aux charges fiscales. Il y a lieu de remarquer tout d'abord qu'aux termes des traités existant entre la France et la Suisse, l'acquisition d'une clientèle française par des banques suisses est tout aussi libre que le cas contraire, c'est-à-dire si des banques françaises ont des clients en Suisse. Il est donc parfaitement normal que nous ayons accepté des dépôts français et cela n'a rien à voir, en ce qui nous concerne, avec la soustraction aux charges fiscales et les suites éventuelles qu'elle comporte, et cela d'autant moins qu'il n'est pas ou ne peut pas être dans la tâche d'une banque étrangère (à notre connaissance, ce n'est également pas le devoir des banques françaises) de contrôler si un déposant a rempli son devoir fiscal ou non.

En outre, nous devons constater, en ce qui touche cette affaire, qu'aucune information officielle, de quelque sorte que ce soit, ne nous est parvenue, de sorte que nous en concluons que, du côté des autorités, on ne fait aucune réserve contre l'activité proprement dite de la banque. Il est par contre exact que trois employés de notre banque, qui s'occupaient du service des dépôts, sont accusés personnellement de n'avoir pas observé les diverses prescriptions de la loi fiscale française touchant l'encaissement des coupons. C'est à l'enquête qu'il appartient de voir si, et dans quelle mesure, ces accusations sont fondées ou non. Si elles le sont, il ne pourrait s'agir, selon nos constatations, que de sommes relativement limitées, comparativement aux sommes élevées citées par les journaux français. »

## MÉTÉO DE LAUSANNE

### MÉTÉO DE LAUSANNE du 9 novembre

7 1/2 h.	1 1/2 h.	9 1/2 h.
Baromètre	713	713
Thermomètre C.	5,9	10,0
Humidité relative	100	85
Minim. nocturne	5,0	Maxim. diurne 11,3.
Vent en km. à l'h.	SE 2,1 ; SO 6,0 ; E 0.	
Dans les 24 h. :	Pluie 4,0 mm. Soleil 2,7 h.	

## L'affaire des fraudes d'alcool

Berne, 9 novembre.  
A la fin d'octobre dernier, un journaliste de Milan a annoncé que les employés de la gare de Cervignolo, près de Trieste, avaient constaté que deux wagons-fourre provenant de Yougoslavie à destination de la Suisse contenaient principalement de l'alcool, contrairement à la déclaration et non pas du vin. La Direction générale des douanes ayant pris connaissance de ce fait, ordonna immédiatement une enquête à toutes les gares frontières du sud de la Suisse, c'est-à-dire à Chiasso, Brigue, Lausanne et Genève. La Direction de l'Administration fédérale des alcools fit également ouvrir une enquête dans le même sens.

Les recherches établirent bientôt que l'importateur auquel ces wagons étaient destinés était la maison J. Mesmer S. A., à Genève. La direction de cette maison prétend aujourd'hui encore qu'elle n'avait nullement connaissance de cette affaire de contrebande et qu'elle a été menée par quelques-uns de ses employés à son insu.

La vérification des livres de la maison réceptrice et de l'Administration des Chemins de fer fédéraux ont permis d'établir que 22 wagons ont été introduits en Suisse irrégulièrement. Ces importations irrégulières ne remontent pas antérieurement à l'année 1931.

Elles ont commencé cette année-là et se sont poursuivies en 1932. Les 22 wagons en question avec leur contenance totale de 265,000 litres ont été importés par Genève et Brigue où ils ont été dédouanés. L'alcool a été livré en Suisse à divers preneurs, chez lesquels l'Administration des douanes a déjà saisi 148,000 litres d'alcool.

On sait que, d'après les lois actuellement en vigueur en Suisse, l'alcool importé frauduleusement sert de gage au paiement des droits de douane non versés, même quand cet alcool se trouve en mains de tiers.

Contrairement aux affirmations du Travail et d'un bureau de presse, ni le chef du Département des finances et des douanes, ni la Direction générale des douanes n'ont eu de relations quelconques avec M. Roiron, importateur de vins, qui semble mêlé à cette affaire. M. Musy, conseiller fédéral, en particulier, ne connaît pas M. Roiron, ni la 'jamais vu et ne l'a jamais revu. Le chef du Département des finances et de la Direction générale des douanes n'ont eu des relations avec la maison Roiron, ni verbalement ni par écrit.

Enquête sur cette affaire de contrebande, qui s'étend bien au-delà de Genève, se poursuit. Elle fera la lumière complète sur toutes les responsabilités et sera suivie d'une stricte application de la loi.

Dès que l'enquête officielle sera terminée, le Département fédéral des finances et des douanes fera connaître les détails de cette grave affaire de contrebande.

## A la charge de l'assistance publique

Suivant une statistique dressée par le secrétaire général de la Société d'utilité publique, M. A. Wild, environ 165,600 personnes ont reçu des subsides de l'assistance publique officielle en 1930. Ce chiffre représente environ le 4 % de la population totale. Les communes, les cantons et la Confédération ont déboursés à cet effet fr. 67,500,000. Il faut ajouter encore 12 millions, en chiffres ronds, dépensés par les organisations de l'assistance privée. En tout, l'assistance a coûté 79 1/2 millions.

Sur une affiche du comité pour la révision de l'alcool, on voyait un immense troupeau de vaches représentant la valeur d'une somme de 20 millions de francs, charge qu'imposent, à l'assistance publique les buveurs et leurs victimes. Les dépenses totales de l'assistance publique pour 1930 correspondraient, pour reprendre cette idée, à la valeur d'un troupeau de vaches de 100,000 têtes, soit à la douzième partie du gros bétail en Suisse. Comparativement à l'année précédente, les comptes de l'assistance pour 1930 indiquent une augmentation de dépenses de deux millions.

## NOUVELLES DES CANTONS

FRIBOURG. — Le Synode réformé. — Le Synode réformé récemment élu s'est constitué lundi 11 et a enregistré avec regret le déstement du président sortant de charge, M. Leicht. Il a composé la commission synodale de MM. von Kaenel, pasteur à Morat, Loosli, pasteur à Fribourg, Schnyder, à Schiffenon, Pellet, à Pratz, Gutknecht, juge de paix à Châtres, Emmanuel Meyer, directeur des Ecoles à Morat, Jacob Benninger, professeur à Fribourg, M. Benninger a été élu président et M. Ludi, pasteur, secrétaire.

GENÈVE. — Bigame condamné. — Un jockey anglais, George Davies, né en 1886, à Liverpool, poursuivi pour bigamie, a comparu, mercredi, devant la Cour correctionnelle qui l'a condamné à deux mois de prison, suivis de 2 ans d'expulsion. Davies avait été extradé de Paris où il avait purgé une peine de 3 ans de prison pour émission de chèques sans provision. Il avait déjà subi une condamnation à Liverpool, de 12 ans de travaux forcés, également pour bigamie.

## MÉTÉO DE ZURICH

### MÉTÉO DE ZURICH

Jeu di 10 novembre, 9 h. 45.

Hausses ou baisses de la température.  
Faible hausse.  
Etat du ciel.  
Suisse : N. des Alpes brouillards, S. des Alpes pluvieux. — Nuageux variable : Angleterre, France, Allemagne. — Très nuageux à couvert : Espagne, Italie, Pays baltes, Suède, Norvège. — Pluvieux : Golfe de Sardaigne, Suède.

Prévisions générales.  
Nuageux variable, brouillards matinaux probables, vent du N.-E. moyen.

## Bourse de Lausanne

MERCREDI 9 NOVEMBRE

Obligations. — 5 % Fédéral 1924, 107.25 ; 3 1/2 % 1923, 97.75 ; 5 % C. P. F. 5me, 107 ; 4 % Vaudois 1907, 102.75 ; 3 1/2 % C. P. F. 1902, 99.25 ; 4 % 1909 102.25 ; 4 1/2 % 1913, 103 ; 4 % 1930, 102 ; 5 % Monthey, 101 ; 5 1/2 % Foncières V., 101.50 ; 4 1/2 % A., 103.25 ; 4 % G., 103.25 ; 4 % U., 103.25 ; 4 % M. O. B. Iré hyp., 38 ; 4 % Avoncourt, 92 ; 5 % O. S. 1923, 101 ; 5 % 1929, 102.25 ; 4 1/2 % 1932, 100.40 ; 4 % Entrep. Frib., 102.25 ; 4 % Romande d'Electr., 100.75 ; 3 1/2 % Electrique Vevay-Montreux, 95.50.
--

Actions. — B. C. V., 605 ; Banque d'Escompte, 102 ; Fédérale, 423 ; Caisse Pop., 355 ; Crédit Foncier, 837.50 ; S. B. S., 539 ; Union de Banques, 423 ; Nestlé, 503 ; 500 ; 495 ; Cables, 1040.

Demande	Offre
Paris	26.33
Londres	17.12
Berlin	122.80
Milan	26.48
Belgique	72.025
Amsterdam	208.25
New-York	5.1775

## Bourse de Bâle

Banque Suisse	538	539
Banque Comm. de Bâle	490	425
Fabr prod chim Sandoz	d 3150	3190
Soc pour l'ind chim	2485	2500
Schappe de Bâle	1190	1110
Schappe de Lyon capital	d 455	d 450
A. E. G.	32	34
Electricité de Séville	427	425
Aluminium	1825	d 1825
Bailey	d 790	d 770
Lonza	d 100	103

## Bourse de Zurich

C. F. F. A. K. 3 1/2 %	99.40	99.25
Electro Bank	650	658
Banque Fédérale	428	425
Credit Suisse	615	615
Union Banques Suisses	427	d 425
Motor Columbus	288	288
Hop. Americana Electr	625	620
Brown Boveri & Cie	187	187
Nestlé & S. O. M. C.	506	480
Sulzer SA (Entreprises)	455	460
Licht und Kraft, Berlin	260	273
Italo Argentina	89	88
Royal Dutch	312	312

## Commissions fédérales au travail

Berne, 9 novembre.  
Des représentants de l'agriculture, des milieux intéressés à la distillerie, des liquoristes, des pharmaciens, de l'industrie chimique, des abstinentes, de la Société du commerce et de l'industrie, de l'Union suisse des arts et métiers et des commissions parlementaires, qui participent à l'élaboration de la loi sur l'alcool, prennent part à une conférence d'experts convoquée par le Département fédéral des finances en vue d'examiner l'avant-projet d'ordonnance d'application de ladite loi. Cet avant-projet préparé par la Régie des alcools, a été discuté au cours de cinq séances. Les experts donneront connaissance de leurs propositions touchant les divers articles. En général, le projet est considéré comme constituant une bonne base en vue de l'exécution de la nouvelle loi sur l'alcool.

En application des articles 71 de la loi sur l'alcool et 161 de l'ordonnance d'exécution, les dispositions relatives au contrôle de la distillerie, feront l'objet d'un règlement spécial. La conférence s'est également occupée de ce règlement.

Quant à la Régie des alcools, se basant sur les délibérations de la conférence d'experts, elle va mettre au point le projet et le soumettra ensuite au Conseil fédéral, qui promulguera l'arrêté y relatif. On croit qu'il est possible que la loi sur l'alcool entre totalement en vigueur le 1er janvier 1933 déjà.

## L'examen du budget fédéral

Berne, 9 novembre.  
La délégation financière des Chambres fédérales, qui s'est réunie dès lundi à Berne, afin d'examiner le budget de 1933, a terminé mardi ses travaux. Après un exposé de M. Musy, conseiller fédéral, sur l'éventualité de nouvelles ressources fiscales, les membres de la délégation ont été unanimes à penser qu'il convenait d'abord de faire établir toutes les économies possibles avant de songer à recourir à de nouveaux impôts.

## L'aide aux producteurs de lait

Zurich, 9 novembre.  
La commission du Conseil national chargée d'examiner le projet de loi sur l'extension de secours de la Confédération en faveur des producteurs suisses de lait a siégé les 7 et 8 novembre à Zurich, en commun avec la commission du Conseil des Etats.

Au cours de délibérations particulières qui eurent lieu le 9 novembre, la commission du National a approuvé le projet. Comme la commission des Etats, elle a donné son approbation de principe à la décision suivant laquelle l'avenir tous les producteurs de lait devront faire un sacrifice d'un centime sur la consommation de ce produit. Enfin, la commission s'est prononcée au sujet de la requête de la Coopérative indépendante des acheteurs de lait. Elle a décidé de ne pas entrer dans les vues de cette organisation, car elle est d'avis que c'est au Conseil fédéral qu'il appartient, en se basant sur la promulgation éventuelle d'un arrêté fédéral sur le prélèvement général d'un centime de crise » d'entrer en négociations avec les producteurs, jusqu'ici non organisés.

## NOUVELLES DES CANTONS

FRIBOURG. — Le Synode réformé. — Le Synode réformé récemment élu s'est constitué lundi 11 et a enregistré avec regret le déstement du président sortant de charge, M. Leicht. Il a composé la commission synodale de MM. von Kaenel, pasteur à Morat, Loosli, pasteur à Fribourg, Schnyder, à Schiffenon, Pellet, à Pratz, Gutknecht, juge de paix à Châtres, Emmanuel Meyer, directeur des Ecoles à Morat, Jacob Benninger, professeur à Fribourg, M. Benninger a été élu président et M. Ludi, pasteur, secrétaire.

GENÈVE. — Bigame condamné. — Un jockey anglais, George Davies, né en 1886, à Liverpool, poursuivi pour bigamie, a comparu, mercredi, devant la Cour correctionnelle qui l'a condamné à deux mois de prison, suivis de 2 ans d'expulsion. Davies avait été extradé de Paris où il avait purgé une peine de 3 ans de prison pour émission de chèques sans provision. Il avait déjà subi une condamnation à Liverpool, de 12 ans de travaux forcés, également pour bigamie.

## Charles FUCHS édit resp.

Imprimerie Centrale S. A., Lausanne

## LAUSANNE

COMPTES COMMUNAUX. — Les financeurs et maîtres d'état qui ont des comptes à fournir à la commune de Lausanne, concernant l'exercice 1932, sont priés de leur faire parvenir d'ici au 31 décembre 1932 aux directions ou services intéressés.

A COUR VIDY. — La Municipalité met en soumission les travaux de voirie du chemin entre les Figuiers et le Stade de Vidy. Les plans et le cahier des charges peuvent être consultés au Service technique de la direction des travaux.

Les entrepreneurs sont convoqués sur place, lundi 14 novembre, à 15 h. Délai pour le dépôt des soumissions, jeudi 17 novembre, à 11 heures.

## L'INCIDENT DE MONTOIE

Le consul d'Italie, M. Silambeni, s'est rendu lundi au siège du gouvernement cantonal et auprès de la Municipalité de Lausanne. Il a été reçu par le vice-président du Conseil d'Etat, M. Norbert Basset, et par M. le syndic Gaillard.

A ces éminents magistrats, le consul a présenté ses vifs remerciements pour la lettre que le Conseil d'Etat a bien voulu lui adresser et pour la visite que M. le syndic a eu l'amabilité de faire au consulat royal, à l'occasion du pénible incident de Montoie.

Le consul a tenu aussi à exprimer aux autorités cantonales et municipales, la respectueuse gratitude qu'éprouve la colonie italienne tout entière ainsi que sa vive sympathie et sa cordialité pour la ville de Lausanne, dont les nobles sentiments ont trouvé dans la presse la plus aimable expression.

## Petite chronique

Mlle Sophie Volken, 49 ans, aide-cuisinière dans un pensionnat, ayant glissé dans la cuisine, est tombée si malheureusement qu'elle s'est brisée la mâchoire. Elle a été conduite à l'Hôpital cantonal.

## Musique militaire et bienfaisance

La fanfare de l'Ecole de recrues III, sous la direction de l'adjudant sous-officier E. Ruchet, offrira à la population lausannoise, un concert public et gratuit le vendredi 11 novembre à 20 h. 30, dans la grande salle du Casino municipal de Montbenon, gracieusement mis à sa disposition par M. Loth, tenancier.

Des assiettes placées à la sortie recevront l'obole que les auditeurs voudront bien verser en faveur du fonds de secours des écoles de recrues d'infanterie de la 1re division.

## BAL DE LA LUNE.

Le samedi 12 novembre, au Beau-Rivage-Palace, à Ouchy, grand bal de bienfaisance organisé par le mouvement de la Jeunesse suisse romande au bénéfice de sa colonie de vacances de St-Georges s. Gimel.

M. JAQUES-DALCROZE donnera ce jeudi au Conservatoire de Lausanne, à 20 h. 30, deux causeries gratuites. Dans la première, il parlera de l'Arithmétique des arithmétiques, dans la seconde du Rhythm et de l'improvisation au piano. Exemples musicaux.

## Carnet du jour

### JEUDI 10 NOVEMBRE

St-Rédempteur (Rumine). — 10 h. 30. Service de nuit organisé par le « Souvenir français ». Théâtre municipal. — 20 h. 30. La femme au Conservatoire. — 20 h. 30. Première causerie Jaques-Dalacroze. Lyceum. — Auvergnettes de Mlle M. Galopin. Galerie Mannerstr. — Exposition A. L. Roth. Galerie Bel-Air-Métropole. — Exposition Witsch. Casino. — Thé dansant. Soirée dansante. Grand orchestre. Cinéma : 15 h. et 20 h. 30 : Modern ; Pomme d'Amour. Capitole : Embrasse-Morot. Métropole : Mata-Hari. Lumen : Gonzorilla. Palace : Le sergent X. Bourg : La fille et le garçon. Biograph : Sa Volonté.

##

# LA POLOGNE ET DANTZIG

On nous écrit de source polonaise :

On sait que les relations entre la Pologne et la Ville libre de Dantzig passent par des périodes de tension et de rapprochement relatif. Les derniers mois ont été plutôt calmes, grâce à l'activité très habile de M. Rosting qui a assuré l'entente après la mort du comte Gravinga, haut commissaire de la S. d. N.

A l'occasion de ce changement, voyons comment se présentent en ce moment les relations polono-dantziçoises et ce qu'on en pense en Pologne. Il n'y a pas longtemps que le Tribunal de La Haye a franché la question relative à l'utilisation du port de Dantzig par la Pologne. Il est certain que ce pays est décidé à favoriser le développement du port de Dantzig, comme il l'a d'ailleurs fait déjà dans le passé.

Les efforts du gouvernement polonais pour développer le commerce maritime se sont traduits par diverses mesures.

A l'exemple d'autres Etats, et avant tout de l'Allemagne, la Pologne inaugura en 1932 le système des tarifs ferroviaires spéciaux en faveur des ports du territoire douanier polonais. En 1930 fut créé le système des tarifs terrestres maritimes. Enfin, tout dernièrement, dans le même dessein on interdit l'importation d'une série de marchandises avec la réserve qu'un permis d'importation de ces marchandises serait accordé au cas où elles passeraient par les ports du territoire douanier polonais. De plus, on a introduit un système de droits de douane préférentiels maritimes pour toute une série de marchandises.

Les résultats des efforts de l'Etat polonais sont attestés par le pourcentage de la participation des ports du territoire douanier polonais au commerce polonais avec l'étranger. Tandis qu'en 1922 les échanges commerciaux maritimes constituaient seulement 7,4 % de la somme globale des échanges commerciaux de la Pologne, le pourcentage était de 15,4 % en 1925, pour monter à 50 % et 60 % en 1930 et 1931 respectivement. Toutes ces mesures favorisaient le port de Dantzig aussi bien que les ports situés en territoire polonais. Les proportions dans lesquelles le port de Dantzig profitait de la politique commerciale du gouvernement polonais se traduisent par les chiffres suivants :

alors qu'en 1913 le trafic du port de Dantzig se montait à 2,454,000 tonnes, en 1922 à 970,000 et en 1923 à 1,716,000 tonnes seulement, il atteignit en 1931 le chiffre de 8,330,000 tonnes.

Il résulte de ces chiffres qu'après un effacement momentané du trafic en 1922, celui-ci augmenta très rapidement, dépassa en 1925 les chiffres de 1913 pour atteindre en 1928 un total représentant 350 % du trafic de 1913. A partir de 1928 jusqu'à présent, les chiffres se maintiennent plus ou moins au même niveau, et cela pendant que le trafic des autres ports européens baisse considérablement. Voici quelques chiffres relatifs à ce dernier : De 1928 à 1931 le trafic d'Anvers tombe de 24,482 mille tonnes à 20,811, celui de Rotterdam de 36,465 mille à 28,069, celui de Hambourg de 29,644 mille à 23,249, Brème de 5,964 à 5,192 et celui de Stettin de 4,597 à 3,767 mille tonnes.

Il ressort de ces faits que le gouvernement polonais, loin de faire obstacle à l'utilisation du port de Dantzig par les milieux économiques polonais, dirige au contraire intensément son commerce vers les voies maritimes. Il n'en convient pas moins de constater que Dantzig n'a pas toujours voulu ou su profiter des conditions favorables que lui offrait l'existence d'un hinterland polonais.

Sous l'influence démagogique de certains groupements politiques, souvent ouvertement hostiles à l'existence et au statut de la Ville libre, les autorités de Dantzig cherchaient à empêcher par tous les moyens l'établissement de commerçants et d'intermédiaires polonais. C'est là la source de nombreuses difficultés suscitées sur le territoire de la Ville libre aux ressortissants polonais en ce qui concerne la fondation d'entreprises, l'acquisition d'immeubles, les permis de séjour et d'établissement, la reconnaissance de diplômes d'études, la location de logements et de locaux destinés à des buts commerciaux, etc. Ces questions furent soumises à l'examen des organes compétents de la Société des nations et il n'y a pas lieu d'y revenir ici.

Cette politique sont venus s'ajouter encore, ces derniers temps, les antagonismes de classe provoqués par les nationalistes, dont Dantzig est devenu le centre sous l'influence d'hommes d'action venus des territoires limitrophes du Reich. La proclamation publique du boycott des Polonais et des Juifs, (ces derniers jouent un rôle important dans la vie éco-

nomique polonaise) contribua à déchaîner les passions politiques à la suite desquelles les milieux économiques polonais n'eurent plus confiance dans la sécurité qu'offre le territoire de Dantzig, et dans l'objectivité des autorités judiciaires.

D'autre part, une série de mesures économiques rendit difficile à la Pologne l'utilisation du port de Dantzig. Conformément au statut de la Ville libre et aux accords essentiels conclus par la suite, Dantzig devrait former une unité économique avec la Pologne. Cependant, contrairement à ces conventions et à son propre intérêt économique, la Ville libre de Dantzig s'efforce d'avoir une vie économique particulière.

Cette politique économique différente consiste, en plus d'une monnaie distincte, en l'introduction sur le territoire de la Ville libre de diverses ordonnances et lois du Reich, ne correspondant pas aux moyens et aux possibilités de la Ville libre, et aussi en une administration coûteuse et développée au delà des besoins. Il n'est donc pas étonnant que la Pologne ait voulu se défendre contre l'envahissement de l'élément allemand dans l'administration de la Ville libre. Un paragraphe de l'Accord de Varsovie prévoit que tout citoyen allemand, fonctionnaire de l'administration de la Ville libre, peut, de ce chef, acquérir la nationalité dantziçoise.

Il en résulte, au bout de quelques années, que de nombreux citoyens dantziçois, dans tous les problèmes administratifs, n'agissent que sous l'inspiration de Berlin. Il s'agit donc de réviser dans l'accord de Varsovie, la stipulation qui a rendu possible cet état de choses.

C'est ce que, ces jours-ci, invité par son gouvernement, M. Papée, commissaire général de la Pologne, a soumis à l'examen du nouveau haut commissaire de la S. d. N., M. Rosting.

On espère en Pologne que l'institution de Genève mettra fin à ce camouflage de nazis prussiens en fonctionnaires dantziçois qui, d'ailleurs déjà été signalé par l'ancien haut commissaire M. von Hamel dans un article publié dans l'ouvrage « Dantzig et quelques aspects du problème germano-polonais ».

La politique financière de Dantzig que nous venons d'exposer, a provoqué des conditions de vie dans la Ville libre s'écartant sensiblement des normes du reste du territoire douanier. Il suffit de mentionner que l'indice des prix pour 1931, comparé au coût de la vie, avant la guerre, s'élevait pour Dantzig à 120 et pour le reste du territoire douanier polonais à 90. Une telle disproportion fondamentale dans la vie économique de Dantzig et de la Pologne ne saurait être sans influence sur la collaboration économique des deux territoires, ni rester sans répercussion défavorable sur les possibilités polonaises d'exploitation du port de Dantzig.

Des conversations ont été engagées récemment entre les représentants des milieux industriels et commerciaux de la Pologne et de Dantzig et ont abouti à la création d'une « Association pour favoriser les relations économiques entre la Pologne et Dantzig ». Les statuts de l'Association excluent toute activité ayant des buts politiques. La presse dantziçoise relatant la nouvelle de la création de cette Association qui ne peut qu'être utile aux intérêts des habitants de la Ville libre a cependant trouvé moyen de formuler des réserves et d'en parler avec méfiance.

Signalons que dans les domaines où la réglementation de la vie économique dépendait de la Pologne, cette dernière, sur le désir de la Ville libre, effectuait l'unification même au préjudice de ses propres intérêts. Par exemple le gouvernement polonais a conclu, le 4 août 1928, un accord provisoire avec Dantzig abaissant les tarifs ferroviaires dantziçois au niveau des tarifs minima polonais, bien que l'exploitation des chemins de fer sur le secteur dantziçois soit sensiblement plus coûteuse que sur les autres secteurs polonais.

Le gouvernement polonais, prenant en considération la commodité de la population de la Ville libre, percevait jusqu'à présent les taxes ferroviaires en monnaie dantziçoise. Cette mesure, qui était une cause de complications et de frais supplémentaires, a maintenant été rapportée. La Pologne n'était nullement obligée d'assurer à la Ville libre un traitement aussi libéral, non prévu par les traités qui tendent, au contraire, à l'intégration économique de Dantzig à la Pologne sous réserve d'une entière liberté dans le domaine culturel.

De même, les autorités polonaises exerçaient toujours, dans la mesure du possible, une pression sur les sociétés polonaises de navigation afin qu'elles desservent non seulement Gdynia, mais aussi Dantzig. C'est ce que firent les trois lignes

régulières « Zegluga Polska », « Gdynia-Ameryka » et « British-Polish ».

En résumé, on doit constater une fois de plus que le gouvernement polonais appuie le trafic de Dantzig par tous les moyens à sa disposition, en particulier par l'unification des tarifs ferroviaires, par les tarifs spéciaux de port, par la création à Dantzig de nouvelles branches d'activité commerciale, etc.

Les intérêts économiques de la Pologne et de Dantzig sont identiques.

Des observations qui précèdent, il résulte, d'autre part, que l'Allemagne veut faire de Dantzig un instrument pour réaliser ses rêves révisionnistes. C'est à la suite d'une pression morale constamment

exercée sur les autorités dantziçoises, en vue de créer et d'entretenir une atmosphère de continuel mécontentement causé par l'entente avec la Pologne, que s'explique l'attitude peu amicale de la Ville libre à l'égard de ce pays. De là résulte enfin cette situation paradoxale que, liée par ses intérêts économiques à la Pologne et penchant à cause de ses sentiments vers l'Allemagne, Dantzig pratique le plus souvent une politique équivoque, dont on ne saurait rendre la Pologne responsable. Espérons que le nouveau haut commissaire de la S. d. N. réussira à redresser une situation vraiment embrouillée, ce dont la Pologne serait la première à se féliciter. A. B.

## REVUE DES REVUES

# Souvenirs de Louise Breslau sur Anatole France

C'est à Menton, où la grande artiste suisse Louise Breslau, déjà souffrante, était venue se reposer, qu'elle apprit la longue agonie et la mort d'Anatole France. Elle venait de faire de l'illustre écrivain un portrait que France estimait le meilleur et qui est maintenant à Versailles.

Le souvenir de leurs conversations lui était resté présent et Mlle M. Zillhardt, son amie, lui suggéra de les écrire. Ce sont ces souvenirs, retrouvés dans un buvard, que Mlle Madeleine Zillhardt publie aujourd'hui dans la Revue de Paris.

La première fois que je vis Anatole France remonte à une date très lointaine. Le Crime de Sylvestre Bonnard venait de paraître. A ce moment, beaucoup de passants, plus ou moins artistes, aimaient à s'arrêter à la librairie Achille, rue Laffitte. J'étais à mes débuts. Tout à coup, je vis entrer France, Achille eut l'amabilité de me présenter, quoique je fusse à peu près inconnue. C'était le moment de la grande réputation de Zola qui venait de publier *Le Rêve*. France tout de suite commença à la plaisanter et nous servit ce mot si cinglant qui depuis, je crois, a fait son chemin : « A Zola aillé, je préfère Monsieur Zola à quatre pattes ! » Je fus ravie, car parmi mes contemporains, j'étais presque seule à ne pas goûter la vision artistique de cet homme puissant et myope.

Je me permis de féliciter France et de lui dire que j'étais sous le charme de son livre. Il me sourit avec grande bienveillance et me dit : « Mais je vous connais très bien. J'ai vu vos tableaux, particulièrement celui que vous avez achevé dans le jardin de mon amie, la Comtesse de Martel. » C'étaient deux gamines, jouant dans l'herbe, qui se trouvent maintenant dans un Musée français : « Oh ! certainement, vous savez mieux que Zola ce que c'est qu'une petite fille, il n'y entend rien du tout. » Cette boutade m'alla au cœur et j'ai tout lieu de croire qu'elle était sincère.

Quand je revis France, de longues années après, c'était vers 1912, au moment où, par son talent incontesté, il régnait en maître. Un dîner mondain, mais intime, nous réunissait. Il arriva, précédé de quelques minutes seulement par sa fidèle amie, madame de C... J'étais curieuse de connaître cette personnalité. Je la vis arriver toutes voiles dehors, les cheveux gris poudrés, des yeux intelligents dans un masque assez lourd. Elle fit une entrée, s'arrêta net au milieu du salon et jeta un regard circulaire et mondain aux fidèles qui l'attendaient. Le maître arriva à son tour. Il portait un habit qui me sembla lui aller fort mal ; les épaules trop étroites et très tombantes, ses longues jambes sans grande solidité faisaient un contraste bizarre avec sa tête d'une étrangeté belle et fascinante. Il portait à ce moment une barbe en pointe qui allongait encore le masque. A table, où l'on eut la gentillesse de me placer en face de lui, à ma délicate surprise, il m'adressa immédiatement la parole comme à une vieille amie. Toute la soirée, sa conversation ne cessa de nous griser par ses saillies et ses appréciations inattendues, rehaussées par un charme affectueux qui nous ravissait.

Pendant les années qui suivirent, je le revis rarement. Arriva la guerre qui creusa le gouffre que nous savons. France, après la mort de Madame de C..., s'était retiré complètement du monde. Il vivait presque toujours à la Béchellerie et lorsque, la paix signée, il entra à la villa Saïd, quelques-uns de mes amis le revirent, me parlèrent de lui. C'est à ce mo-

ment que je me résolus à garder de lui une image. Ayant exécuté sa tête très habilement, mon rêve eût été d'en faire une étude plus approfondie en y ajoutant la main gauche tenant le livre de Chénier ouvert. C'était lui tout entier, car dans ses mains était exprimée une sensibilité suraiguë. Elles étaient longues et fines et faisaient songer à des coquilles. La peau intérieure en était d'une extrême finesse et le bout des doigts très développé. Ce projet ne put malheureusement pas être exécuté. Le Maître désirait que j'aille à la Béchellerie où il est été plus libre, mais les circonstances ne s'y prêtèrent pas ; je pus cependant faire de lui un autre croquis, un jour qu'il s'était mis à corriger l'édition de *Le Variété de la Rotisserie*. Il ne m'avait pas expliqué ce qu'il faisait, mais, récitant à haute voix certaines parties de son livre, mon admiration m'avertit que ce devaient être des parties de son œuvre. Il me dit simplement : « Oui, ce n'est pas mal. »

La dernière fois que je le vis, c'était le lendemain de son 80ème anniversaire, je n'avais pas voulu me mêler à la foule de la veille. J'eus la chance de le trouver seul, étendu sur une chaise longue. Il était très fatigué et il me sembla qu'il avait beaucoup maigri.

Je lui dis pourquoi je n'étais pas venue plus tôt et combien j'étais heureuse de l'admiration que le monde entier lui avait témoignée. Il avait l'air ému, et dit : « Embrassez-moi ! — De grand cœur, dis-je, bel Artiste que vous êtes, vous vous vengez d'une époque de mufles ! — Vraiment, dit-il, vous croyez ? » Et ses yeux brillèrent !

C'est singulier combien il était sensible, lui qui avait reçu tant d'hommages, à un geste si simple. Il semblait heureux. Sa femme était assise en face de lui à contre-jour, rose et fraîche, dans une robe vert pois décollée, les bras nus, la jupe courte, et sa vue avait l'air de l'égayeur. Lucien, son petit-fils, qui m'avait fait entrer, alla chercher sur son ordre une série de plans-projets aquarellés pour un nouvel embellissement de la Béchellerie. Il s'agissait de trouver un agencement architectural réunissant deux colonnes antiques dans une rotonde. Ce projet le ravissait. Il me fit aussi montrer sa pièce d'eau augmentée d'une statue, qui venait d'être achetée : « Il faut absolument venir voir tout cela. »

Sur ces entrefaites, entra un de ses amis, venu aussi pour le féliciter et qui développa lentement et avec soin une petite tête archaïque grecque qu'il offrit au Maître. Il était rayonnant de plaisir : « Elle est très rare, dit-il au donateur qui s'excusait de ne pas avoir trouvé d'objet digne de figurer dans cette collection ; vous voyez, dit-il, on me fait des cadeaux ! — Oh, dis-je, je comprends cela, mais comment découvrir une chose aussi belle pour vous être offerte ? — Ne dites pas cela — répondit-il, — vous n'avez qu'à apporter mon portrait qui est le meilleur que l'on ait fait. »

Je l'ai gardé jusqu'à maintenant, ce portrait, pour en exécuter une copie pour moi. Je pensais toujours. « Je le lui donnerai la prochaine fois. » Pauvre homme ! Je regrette vivement et sincèrement de ne pas lui avoir fait ce plaisir auquel il semblait tenir.

## PIÉTONS !

Regardez à gauche, puis à droite, avant de traverser une artère. Soyez toujours prudents aux carrefours !

# DANS LA PRESSE

## Le plan Paul Boncour

M. Bernus (*Débats*) s'exprime en ces termes au sujet du plan constructif français :

« Un des caractères les plus frappants de l'initiative que nous devons à M. Paul-Boncour et à sa camarade, c'est sa précipitation. On n'a pas pris le temps de consulter au préalable nos autorités militaires, qui auraient dû être en mesure d'étudier le plan à tête reposée et qui ont été à peu près placées en présence d'un fait accompli. De même, dans tous les cas en ce qui concerne la partie relative aux conditions militaires techniques du désarmement, on n'a pas jugé bon de conférer avec les gouvernements qui auraient pu présenter des observations utiles et qui sont nos alliés. »

Commentant les récentes déclarations de M. Bénès, M. Bernus écrit :

M. Bénès paraît surtout espérer la conclusion d'un pacte continental européen, « qui, a-t-il dit, donnerait l'engagement pris par le pacte Kellogg au moins autant de réalité qu'en a le pacte de Locarno ». Le malheur est que cette réalité du pacte de Locarno est devenue très douteuse depuis que les papiers de Stresemann nous ont apporté de troublantes révélations. On peut être certain, du reste, que, lorsque le principe de la « Gleichberechtigung » aura été reconnu, les Allemands prétendront l'appliquer à la Rhénanie ; or, si la neutralisation militaire rhénane disparaît, tout le pacte de Locarno s'écroule.

## Pour un rapprochement italo-français

On sait qu'il est beaucoup question, en ce moment d'un rapprochement italo-français. A deux reprises, M. Herriot a laissé très clairement entendre qu'il fallait ramener les rapports franco-italiens « sur un plan raisonnable ». Cette tendance a été bien accueillie à Londres.

Voici ce qu'en dit le correspondant parisien de la *Stampa* :

L'importance du fait que le chef du gouvernement ait senti le besoin de revenir à deux reprises, dans les 24 heures, avec autant de clarté sur son désir de promouvoir un rapprochement avec l'Italie, est amplement soulignée et commentée à Paris. Le président du Conseil n'a pas fait d'allusion aux éventuels pactes de non agression qui devraient être négociés entre Rome et Paris. Il est hors de doute cependant que si Herriot tient tellement à bonifier l'atmosphère franco-italienne, c'est précisément dans l'espoir que l'amélioration des rapports entre les deux pays rende possible à son gouvernement de négocier un accord général avec l'Italie.

Le correspondant de la *Gazzetta del Popolo* affirme que selon les collaborateurs intimes du président du Conseil, M. Herriot se serait rendu compte que la conduite politique tenue par la France envers l'Italie est profondément erronée et pernicieuse pour les intérêts français.

La mauvaise foi, dont on a amplement usé à Paris en parlant du fascisme — écrit-il — a été une arme qui s'est retournée contre ceux qui en faisaient usage. Le fascisme est devenu un rocher et l'Italie ne s'arrête pas dans sa marche en avant.

Citons enfin l'impression que transmet le correspondant parisien de la *Neue Zürcher Zeitung*. Il écrit :

La déclaration de M. Herriot est une preuve de l'incroyable transformation qui s'est produite dans l'attitude des radicaux au sujet de l'Italie. Les paroles de M. Herriot pourront être de la plus grande importance dans l'histoire future des relations avec le voisin du sud-est et pour la victoire définitive sur les difficultés qui divisèrent les deux pays. M. Herriot a, une fois de plus, tendu la main à l'Italie de Mussolini, ainsi qu'il le fit par le passé vis-à-vis de l'Allemagne.

## Les élections américaines

Les deux grands organes rivaux dont la campagne avait le plus grand poids sont le *Herald Tribune* (premier organe républicain qui ait déclaré la partie perdue) et le *New York Times*, démocrate :

Le premier de ces journaux attribue l'échec retentissant de M. Hoover à la dépression mondiale.

Quant au second, il tient la défaite du président républicain pour une manifestation non équivoque de la volonté populaire en faveur de la politique démocratique, reprochant surtout aux républicains d'avoir montré trop d'arrogance et de foi dans leur immunité et de s'être considérés comme une providence naturelle. L'ère de prospérité a fait place au plus grand désastre financier et agricole que le pays ait eu à déplorer.

## Les élections allemandes

La *Vossische Zeitung* insiste sur le fait que M. Hugenberg occupe désormais au Parlement la position qu'il a toujours ambitionnée.

Les nationaux-allemands, qui sont partisans de la dictature, n'en profiteront-ils point pour s'imposer complètement dans les travaux de l'assemblée et la réunion prochaine de la Diète prussienne, loin de simplifier la situation, ne va-t-elle pas la compliquer encore puisque dans cette Chambre il subsiste une majorité absolue de catholiques et de nationaux-socialistes ?

Le *Vorwärts* réclame la retraite immédiate du « Cabinet des Barons » qui, dans le nouveau Reichstag, ne peut compter, parmi 582 députés, que 63 partisans.

C'est également la conclusion à laquelle aboutit la *Germania* :

Le succès des communistes, déclare le journal catholique, constitue une sanction de la politique suivie par M. von Papen ; pour éviter que continue la bolchevisation de l'Allemagne, il faut reconnaître que l'on a fait fausse route, changer la direction du cabinet et travailler à la détente des esprits dans le pays. L'on se trouve aujourd'hui, parvenu à un point où, pour la dernière fois peut-être, s'offre l'occasion de faire appel à des chefs politiques raisonnables, de rétablir la confiance entre le peuple et le gouvernement, et de dénouer heureusement une crise qui ne saurait se prolonger plus longtemps.

## Un souvenir d'Emile Gebhart

M. Gaëtan Sanvoisin, à l'occasion des fêtes de Nancy, évoque le souvenir d'Emile Gebhart et rappelle dans *Figaro* une belle page de ce grand écrivain :

Gebhart fut pourtant, à la sortie de l'Ecole d'Athènes, professeur suppléant de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Nancy. Il occupa sa chaire depuis moins de cinq ans quand éclata la guerre de 1870. Dans un petit livre, devenu introuvable et qu'il publia, en 1908, sous ce titre : « Le baccalauréat et les études classiques », je relève cette anecdote poignante, véritable page d'anthologie, par sa concision et sa force, et digne de figurer à côté de l'immortelle « Dernière Classe » d'Alphonse Daudet : « C'était à Nancy, après Reichshoffen, l'avant-veille de l'entrée de l'ennemi. Il nous restait une trentaine de jeunes gens à examiner, venus, la plupart, des environs de Metz, de la Lorraine allemande, de Sarrebourg, de Lunéville. Il fallait en toute hâte les renvoyer à leurs familles. La Compagnie de l'Est ne garantissait plus le départ de ses trains que pour vingt-quatre heures. Les deux séries furent donc réunies à six heures du matin ; je leur adressai, au nom de la Faculté, ce petit discours :

« Mes pauvres garçons, vous avez deux heures pour vos trois compositions. Je vais vous dicter, pour la version latine, deux lignes de César. Vous écrirez une phrase de cinq lignes en latin sur cette matière : « Cicéron recommande à son fils l'étude de Platon. » Enfin, dix lignes de dissertation française sur un sujet simple : « La vertu ». Je vous prévins que vous serez tous reçus, à l'écrit, à l'oral. Seulement, afin que les formalités de l'examen soient observées, vous mettez de l'écriture sur les papiers de la Faculté. Vous ne quitterez pas l'Académie. Il faut que pour midi tout soit fini. »

Et tout fut fini. Ils n'entendaient point nos questions et nous n'écoutions pas leurs réponses. Plusieurs répandaient en pleurant. Et ils s'en retournaient bacheliers, avec une tristesse extrême, à la maison paternelle où déjà leurs pères n'étaient plus les maîtres.

## FEUILLETON de la GAZETTE DE LAUSANNE 6

EARL DERR BIGGERS

# LE PERROQUET VERT

Traduction de Louis POSTIF

— Pourquoi pas ? Ne suis-je pas née dans ce pays ? J'ai étudié aux écoles américaines et je travaille à la manière américaine.

— Vous travaillez ? demanda Charlie, intéressé.

— Toute la journée, expliqua Kee-Lim, elle demeure assise au Central téléphonique de Chinatown et, sans vergogne, elle bavarde devant un tableau de bois de teck qui darde sur elle des yeux rouges et jaunes.

— Trouvez-vous cela vraiment respectable, monsieur Chan ? demanda-t-elle, lançant un coup d'œil vers son cousin.

Reproduction interdite pour les publications ayant traités avec la Société des Gens de Lettres.

— Un travail très captivant, approuva Charlie.

Je le travaillais sur les toits, répliqua la jeune fille en chinois, et elle sortit. L'instant d'après elle reparut avec une vieille cruche bosselée. Elle versa du vin chaud dans deux bols de porcelaine de Swatow puis elle alla s'asseoir dans un coin de la pièce et observa avec curiosité ce fameux parent venu des îles lointaines, dont, autrefois, elle avait eu une prouesse dans un journal de San-Francisco.

Pendant une heure environ, Chan et son cousin s'entretenaient du temps de leur enfance, passée en Chine. Enfin Chan jeta un coup d'œil au réveille-matin.

— Cette pendule dit-elle la vérité ? demanda-t-elle.

Kee-Lim haussa les épaules. — C'est un réveille-matin des diables étrangers ; donc un effet menteur.

Chan consulta sa montre.

— Je vous quitte avec regret, fit-il. Ce soir, mes affaires m'entraînent dans le désert du Sud. J'ai eu l'audace, honnête et laborieux cousin, d'engager ma femme à envoyer à votre adresse toutes les lettres importantes qu'elle aurait à m'écrire. Si pendant mon absence un message arrivait, je vous prie d'avoir la bonté de le conserver jusqu'à mon retour. Dans quelques jours au plus, je reviendrai vous voir. En attendant, je

pars pour un endroit où les messages ne peuvent m'atteindre.

La jeune fille se leva et s'avança vers lui.

— Les lignes téléphoniques parcourent même le désert.

Charlie la regarda avec curiosité.

— Même le désert, répéta-t-il.

— Parfaitement. Avant-hier, j'ai donné une communication avec un ranch près d'Eldorado. Un ranch appelé... voyons... J'ai oublié le nom.

— Ne serait-ce pas, peut-être, le ranch de Madden, dit doucement Chan.

— C'est cela. Ce nom m'avait frappé.

— Et l'appel venait de Chinatown ?

— Oui... de la boutique de porcelaines de Wong Ching, dans Jackson Street. Il voulait parler à son cousin Louie Wong, intendant du ranch de Madden, Eldorado 76.

Chan dissimula son étonnement, mais son cœur de policier battait plus vite.

— Vous avez sans doute entendu ce qu'on disait ?

— Louie Wong devait revenir sur l'heure à San-Francisco. Une situation très lucrative l'y attendait.

— Ma fille, intervint Kee-Lim, vous ne devriez point trahir le secret professionnel... même devant un membre de la famille Chan.

— Vous avez raison, très sage cousin, fit Chan.

Il se tourna vers la jeune fille.

— Petite fleur, vous et moi nous nous reverrons. Bien que le téléphone pénètre dans le désert, vous ne sauriez m'y atteindre. A mon grand regret, il faut que je parte.

Kee-Lim l'accompagna jusqu'à la porte. Il demeura quelques instants sur le seuil, caressant sa maigre barbe et clignant des yeux.

— Au revoir, honorable cousin. Avancez prudemment sur cette longue route où vous vous engagez.

— Au revoir, répondit Charlie. Tous mes bons vœux pour la nouvelle année.

Il remarqua soudain qu'il s'adressait en anglais à son cousin.

Il descendit l'escalier quatre à quatre. Une fois dans la rue, il suivit le conseil de son cousin et marcha à pas lents. Rose, la petite téléphoniste, venait de lui fournir une indication précieuse. On demandait à Louie Wong de revenir à San-Francisco, et son parent Wong-Ching, le marchand de porcelaine, lui offrait une situation. Dans quel dessein ?

Un vieux Chinois, au coin d'une rue, indiqua Jackson Street à Charlie Chan, et il suivit le trottoir en pente jusqu'au magasin de Wong-Ching. La devanture, brillamment éclairée, offrait un magnifique étalage de tasses et de bols en porcelaine de Swatow : la boutique était fermée à la clientèle, car des rideaux masquaient la porte. Une minute durant, Chan secoua le loquet ; personne

ne se présenta. Il traversa la rue et se posta dans une allée sombre. Tôt ou tard on ouvrirait, songea-t-il. Sur un balcon voisin un orchestre chinois remplissait l'air d'une joyeuse cacophonie. Bientôt la musique cessa et Chan entendit le bruit sec des talons américains et le glissement furtif des chaussons de feutre passant devant lui. Au bout de dix minutes, la boutique de Wong-Ching s'ouvrit et un homme en sortit. Il observa avec précaution la sombre rue en haut et en bas. Cet individu portait un pardessus boutonné jusqu'au cou. Il paraissait frileux. Son chapeau se rabattait sur ses yeux et il arborait des lunettes noires. La face bouffie de Charlie Chan s'éclaira d'une faible lueur de curiosité.

Cet homme descendit allègrement la colline. Chan le suivit à distance. Ils atteignirent Grant Avenue. Le type aux lunettes noires tourna à droite. Chan lui emboîta le pas. Ils arrivèrent à un hôtel d'aspect médiocre, le Killarney, et l'inconnu y pénétra.

Après un coup d'œil à sa montre, Chan se décida à lâcher sa proie et, l'esprit tourmenté, il se dirigea vers Union Square.

— Un fou le comprendrait : nous allons nous jeter dans un piège. Mais nos yeux sont ouverts, bien ouverts, songea-t-il.

De retour dans sa petite chambre d'hôtel, il remit dans sa modeste valise les

quelques objets qu'il en avait retirés et descendit au bureau. On lui annonça que sa malle venait d'arriver. Il s'arrangea pour la faire garder jusqu'à son retour, paya sa note, et assis dans un vaste fauteuil de cuir, sa valise à terre, il attendit patiemment.

A dix heures et demie précises, Bob Eden entra et salua Chan. Le Chinois le suivit et aperçut une grande limousine arrêtée devant la porte.

Alexandre Eden accueillit Chan à l'intérieur de la voiture.

— Recommande à Michel d'aller lentement... je veux parler à M. Chan, dit le joaillier à son fils.

Bob transmit l'ordre au chauffeur puis sauta dans la limousine qui descendit Geary Street.

— Monsieur Chan, murmura Eden, vous me voyez très ennuyé.

— De nouveaux événements se sont donc produits ?

— Avant votre arrivée à l'hôtel j'avais parlé d'un coup de téléphone venu d'une cabine payante à l'angle des rues Sutter et Kearny. Tout à l'heure j'ai eu une entrevue avec Al Draycott, le directeur d'une agence de détectives, que je connais. Je l'ai prié de procéder à une enquête et de dénicher, si possible, l'individu à lunettes noires qui avait suivi Bob sur le quai. Il y a une heure, il m'annonçait qu'il avait découvert notre homme. Il loge à...

VIE ECONOMIQUE ET FINANCIERE

LES CONFERENCES

La crise

et ses remèdes internationaux

L'auditoire de Rumine était comble mardi soir à l'occasion de la conférence qu'y fit M. Tait, chef de section au B. I. T., sous les auspices de l'Association pour la Société des nations.

Le chômage est dû à un défaut dans le processus de la répartition des biens économiques. (Nous nous en doutions. Rdd.) Par contre, s'il sévit avec intensité dans tous les pays du monde, même parmi les plus riches, l'U. R. S. S. seule est épargnée de ce fléau...

M. Tait est Anglais, ne l'oublions pas, aussi se livre-t-il à une charge à fond contre la France et les Etats-Unis qui ont, volontairement, semble-t-il, drainé tout l'or du monde.

M. Tait préconise certaines mesures qui nous permettront de sortir infailliblement de la crise. Il admet que la politique des hauts tarifs est incompatible avec un développement normal des affaires, et qu'il faut donner aux pays débiteurs la possibilité d'exporter pour qu'ils puissent ensuite payer leurs dettes.

Que répondre à ces propositions socialisantes et qui seraient fort dangereuses si elles se trouvaient un jour réalisables?

Premièrement que les pays débiteurs se sentent formellement engagés à rembourser leurs créanciers; libre à ces derniers de leur faire remise entière ou partielle de leurs dettes, mais qu'ils prennent garde à ne pas créer un précédent dans ce domaine; M. Herriot, lui-même, n'a-t-il pas reconnu que l'Allemagne débitrice n'a su à la France aucun gré d'avoir à la fois pu lui vendre trois fois plus de produits qu'elle ne lui en achetait, tout en voyant le montant de ses dettes fortement réduit?

La redistribution de l'or? Quelle chimère! Ne sait-on pas, dans les colloques du B. I. T., que l'or échappera toujours à toute loi créée par les hommes? Ne sait-on pas qu'aucun gouvernement n'est capable, dans le temps, de supprimer les effets de la loi de l'offre et de la demande, qu'il peut tout au plus fausser momentanément? Quant à la monnaie internationale, qu'on se souvienne seulement des malheureux avatars de l'Union monétaire latine.

La semaine de quarante heures, recommandée par la Conférence internationale du Travail, semble, elle aussi, n'être qu'une douce illusion. En temps de crise, passe encore, à la condition toutefois que les salaires soient payés au prorata des heures de travail (c'est d'ailleurs le principe appliqué actuellement dans maintes industries atteintes de chômage partiel, et ceci sans les conseils du B. I. T.), mais qui obligera un Etat, un industriel, en période de prospérité, de faire bénéficier ses ouvriers d'heures supplémentaires? Et quelle sera l'attitude de l'U. R. S. S. dans le domaine de la production rationalisée, ce que se garde bien de nous expliquer M. Tait?

Enfin, nous avouons ne pas comprendre l'utilité pratique de réquisitionner, en période de crise, les capitaux traqués «oisifs» pour les lancer dans des travaux d'utilité publique de grande envergure. C'est ce que l'Allemagne a fait au cours de ces dernières années, c'est ce qui se fait actuellement aux Etats-Unis; mais le résultat de cette politique est une inflation énorme des crédits qui, si elle procure momentanément du travail aux ouvriers, ne résout en aucune façon la crise.

ÉTATS-UNIS

L'industrie automobile américaine. — D'après le «Journal of Commerce», les fabricants américains d'automobiles ont vu leurs prix de revient, par voiture, s'accroître, depuis quelque temps, cependant qu'ils sont obligés de réduire leurs prix de vente pour stimuler la clientèle. Leur marge de bénéfices se trouve réduite et ils craignent que l'attrait exercé par les voitures nouvelles ne soit faible. C'est pourquoi ils s'opposent avec tant d'énergie aux menaces de relèvement des prix de l'acier.

International Telephone. — D'après les «Financial News», cette société a réduit d'une façon régulière ses emprunts bancaires; ceux-ci sont actuellement de

l'ordre de 41 millions 500,000 doll. Les économies énergiques effectuées par la compagnie pourront peut-être lui permettre de couvrir ses charges fixes pour l'ensemble de l'année.

FRANCE

Crédit du Rhône. — Les comptes de l'exercice au 30 juin 1932 qui seront soumis à l'assemblée du 28 novembre font ressortir un excédent de charges de 551,742 fr. Le déficit de l'exercice précédent s'était élevé à 1,816,245 fr. En cours d'exercice un acompte de 10% du montant de la créance a été versé par la Banque Adam, mais le versement de 10% prévu pour le 25 mai 1932 a été différé.

Automobiles Rosengart. — L'exercice clos au 30 septembre aurait donné des résultats comparables à ceux de l'année précédente. Rappelons que l'exercice au 30 septembre 1931 se soldait par un bénéfice de fr. 7,020,168. (Ag. Ec. et Fin.)

ALLEMAGNE

La Reichsbank va-t-elle encore abaisser son taux d'escompte? — Dans un discours récent, le chancelier von Papen a exprimé le désir de son gouvernement de voir la Reichsbank pratiquer une politique de crédit plus libérale et abaisser encore le taux de son escompte. Cette suggestion n'est pas de nature à plaire à M. Luther qui a déjà désapprouvé la dernière réduction du taux d'escompte, ramené de 5% à 4%, taux qui était déjà considéré comme trop bas eu égard à la situation du marché allemand et compte tenu de l'insuffisant approvisionnement en devises étrangères. D'ailleurs, pour pouvoir adopter ce taux de 4%, la Reichsbank avait dû obtenir par le truchement de la B. R. I. l'autorisation des puissances signataires du plan Young.

Cette fois-ci, le taux officiel serait abaissé de 3% seulement, soit à 3 1/2%. Un tel taux n'a pas été appliqué en Allemagne depuis 1909, et encore de 1875, date de la création de la Reichsbank, jusqu'à la guerre, fut-il toujours pratiqué d'une manière exceptionnelle. Les partisans d'une nouvelle diminution du taux de la Reichsbank justifient leur réclamation en soulignant la légère déteinte marquée par le bilan de la banque d'émission, dont le portefeuille et la circulation se sont effectivement dégonflés, ainsi que par l'état du marché monétaire où le papier hors banque se négocie à 3 3/8%. Mais dans leur désir de stimuler encore l'activité économique, ils oublient d'observer que la réserve d'or et de devises, qui n'atteint même pas un milliard de reichsmarks, est hypothéquée à concurrence de près de 600 millions par des engagements extérieurs. De plus, les établissements de crédit ont annoncé leur intention de ne pas descendre au-dessous de 5% pour le taux des intérêts débiteurs appliqués à leur clientèle. D'autres objections s'élevèrent également contre l'abaissement du taux de la Reichsbank qui est déjà revenu de 15% en août 1931 à 4% en sep-

tembre 1932. Mais la décision en sera sans doute prise quand même pour son utilité psychologique plutôt que pour son efficacité pratique.

L'industrie allemande du film. — L'Institut des recherches économiques estime dans une récente publication les recettes brutes des théâtres cinématographiques allemands à 200 millions de rmk. pour 1931 et le chiffre d'affaires global de l'industrie du film à 300 millions. Le prix de revient moyen d'un film parlant dépasse de 30 à 50% celui d'un film muet; les frais globaux de la production cinématographique allemande n'ont pas dépassé 7 millions de rmk. en 1931, néanmoins la vente de films allemands à l'étranger a rapporté 19 millions de rmk., tandis que les importations de films étrangers n'ont coûté que 8,5 millions. Aussi le bilan de l'industrie allemande du film, auparavant déficitaire d'une dizaine de millions de rmk. par an, ajoute maintenant une quinzaine de millions à l'actif de la balance commerciale. La quote-part des films américains joués en Allemagne a diminué depuis deux ans de 72 à 63%, en même temps celle des films français a augmenté de 8% à 15%.

La gêne financière de la ville de Francfort. — Cette ville qui n'avait pas pu assurer le remboursement de ses obligations se montant à 30 millions de marks et échéant le 1er octobre dernier, propose maintenant à ses créanciers de rembourser le tiers de cette somme et demande une prolongation de trois ans pour le solde, soit 20 millions de marks.

ESPAGNE

L'impôt global sur le revenu. — L'Espagne va instituer l'impôt global sur le revenu pour frapper seulement les revenus supérieurs à 100,000 pesetas. Le taux est progressif, allant de 1% à 7% (sur les revenus supérieurs à 1 million de pesetas). Il se superpose à l'impôt sur «les ressources» qui se rapproche de nos impôts cédulaires et peut s'élever jusqu'à 80%.

L'impôt global ne porte que sur les particuliers, non sur les sociétés; il frappe non pas le revenu effectif, mais le revenu normalement possible (ce qui atteint durement les biens oisifs), il s'étend à certains bénéfices spéculatifs traités comme revenu. Etabli sur déclaration, il pourra être corrigé par les signes extérieurs: loyer et maisons de plaisance, autos, voitures, yachts, montures de luxe, nombre de domestiques. Les étrangers résidant en Espagne seront astreints à l'impôt.

ITALIE

Projet d'accord financier avec la Turquie. — Le conseil des ministres étudie un projet d'accord financier turco-italien. Un emprunt de 30 millions de livres turques serait accordé à la Turquie. La moitié en serait affectée à l'amortissement des dettes de l'Etat envers les créanciers italiens, l'autre moitié serait versée en espèces. Cet emprunt porterait un intérêt de 7 1/2%.

JAPON

Un prêt à la Mandchourie. — On mande de Tokio: On donne les détails suivants sur le prêt de 30 millions de yens accordé par un groupe bancaire japonais au gouvernement mandchou: ce sont la Yokohama Specie Bank, la Banque Industrielle du Japon et la Banque de Corée qui souscrivent ce prêt pour la totalité de son montant. 10 millions seront affectés à l'organisation des forces nécessaires au maintien de la paix intérieure, 15 millions à la construction de routes et 5 millions au fonds de secours pour les inondés de la Mandchourie du nord. Le gouvernement mandchou a envoyé une note au Japon, à la Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, et à la France, membres d'un syndicat bancaire constitué il y a quelques années pour accorder des prêts à la Chine. Cette note explique que l'accord intervenu entre les 4 puissances pour constituer un syndicat bancaire ne visait que les prêts consentis à la Chine et qu'il n'était donc pas nécessaire d'en faire état pour un emprunt émis par la Mandchourie.

CHILI

La crise nitratère au Chili. — La plus grande usine de nitrate du monde, qui est l'usine de Pedro de Valdivia, et qui peut fournir annuellement 750,000 tonnes a été fermée lundi. Cette fermeture serait volontaire.

PAYS-BAS

4 1/2% Province septentrionale. — Un emprunt de 10 millions de florins, obligations à 4 1/2%, est mis en souscription au cours de 100% jusqu'au 10 novembre prochain.

SUISSE

Emprunt zurichois. — Le ville de Zurich se propose d'émettre un emprunt de 18 millions de francs pour couvrir ses besoins actuels de trésorerie.

Hôtel Edelweiss, Sils-Maria. — Le coupon des obligations 5%, de fr. 500,000, à l'échéance du 31 octobre, ne pourra être payé. Filastic Holding S. A., Binningen. — Cette entreprise, au capital-actions de fr. 4,500,000 (9,000 actions de fr. 500), vient de se fonder. Elle s'occupera de participations industrielles et commerciales diverses.

Les progrès du téléphone. — L'échange des conversations téléphoniques est autorisé entre tous les réseaux suisses et tous les réseaux italiens en mer dotés d'installations radiophoniques. La taxe d'une conversation de trois minutes est de fr. 30 le jour et la nuit; toute minute complémentaire coûte le tiers de cette taxe, soit fr. 10.

Société financière italo-suisse, Genève. — Voici les comptes de cet important omnium de valeurs d'électricité et de gaz italiennes (exercice au 30 juin):

Table with financial data: Profits et pertes 1930-31, 1931-32; Avoir: Solde, Pr. de port. Titres, Int. act. et rev. d., Doit: Fr. gén. et imp., Intérêts passifs, Part. sur val. réal., Bén. de l'exercice 4.279.388, 4.567.762. Second point: le bénéfice net est en plus-value de 288 mille francs, grâce surtout aux 600 mille francs qu'ont rapportés pour la première fois les actions nouvelles de la Méridionale d'Electricité. Voici le bilan: 1930-31, 1931-32. Passif: Capit. soc. 50.100.000, 50.100.000; Réserves 5.160.000, 5.160.000; Créanciers div. 8.992.319, 9.400.899; Prof. et pertes 4.283.320, 4.567.762. Actif: Av. à term. 18.681.904, 18.681.904; Débiteurs div. 17.131.687, 123.968; Portef. Titres 51.403.952, 29.452.682; Diff. d'év. du portef. — 20.963.106.

Certes, la perte — heureusement comptable — est énorme de l'estimation boursière au 30 juin: elle est près de 41% d'une année à l'autre. En en déduisant le bénéfice net, le solde ancien et les réserves, elle reste encore au chiffre considérable de plus de 11 millions. Cependant calculée aux cours boursiers de fin octobre, elle se réduirait déjà d'au moins 20% et la dépréciation s'atténuerait sans doute par la suite. — En attendant, elle sera portée, déduction faite du bénéfice net seul, en 16,397 millions, sous forme d'un compte temporaire à l'actif du bilan.

SURVEILLEZ VOTRE ESTOMAC

Très peu de personnes accordent l'attention qu'il convient aux premiers signes d'un estomac délabré. Les graves troubles stomacaux ne surviennent pas du jour au lendemain — ils commencent par de toutes petites gênes digestives telles que les lourdeurs, la flatulence et une sensation légère de malaise après les repas, et ce n'est qu'à la longue que ces troubles se manifestent par les signes chroniques. Soignez alors votre trouble stomacal dès le commencement — aux premières douleurs, prenez une demi cuillerée à café de Magnésie Bismurée dans un peu d'eau chaude. La Magnésie Bismurée ne seulement neutralise l'excès d'acidité qui est la cause de la plupart des troubles de l'appareil digestif, mais adoucit et protège les parois délicates de l'estomac. La Magnésie Bismurée se vend dans toutes les pharmacies.

Berne, Hotel du voyageur

LAUSANNE-EXCELSIOR à 5 km de la Gare. 7. Av. JUSTE OLIVIER — Tel. 24.716. Hôtel avec tout confort. — Prix modérés.

Rapport de la ligue suisse pour la défense nationale

La Ligue suisse pour la défense nationale a manifesté publiquement, pour la première fois il y a une année, sa volonté bien arrêtée de veiller au maintien de notre défense nationale. Elle se propose de faire front à l'égard des attaques dirigées contre notre armée. Ces attaques sont, d'une part, le fait de gens qui se font une idée fautive du pacifisme, car le véritable pacifisme est inné au cœur de nous les Suisses. Elles proviennent, d'autre part, des adeptes d'un parti politique ennemi de l'Etat, et dont les tendances réelles sont bien loin d'être pacifiques. Nombre de sociétés et d'organisations, de caractère militaire ou national, ont déjà donné leur adhésion à la Ligue et se sont mises à la disposition de cette dernière pour travailler à éclairer l'opinion publique et à recruter de nouveaux membres.

fatigues normales d'un exercice de marche sont donc qualifiées aussitôt de «brigandage», alors que, de nos jours, chacun se fait gloire de sa capacité de résistance et de ses aptitudes physiques. Les socialistes ne dédaignent nullement les subventions que le budget militaire fédéral alloue à leurs sociétés de gymnastique et de sport; ils se targuent de contribuer à l'entraînement physique du peuple, — et ils font montre, en même temps, d'une veulerie qui doit sembler étrange à notre peuple énergique et résistants. On est allé si loin dans cette voie que, récemment, un soldat trompette ayant saigné du nez, on a saisi le Parlement de l'affaire!

Pour lutter contre ces tendances, la Ligue suisse pour la défense nationale s'est efforcée d'aller au fond des choses, de faire partout la lumière et de rechercher l'origine des bruits colportés à la ronde par des gens inconscients ou malintentionnés. Conformément à ses principes, elle n'a pas négligé, au cours de ces enquêtes, de rechercher si vraiment il y avait eu des fautes commises, afin d'insister, cas échéant, pour que l'on opère le redressement nécessaire. La Ligue a eu, à maintes reprises, après un examen objectif de la situation, l'occasion de suggérer certaines améliorations dans le domaine militaire, et d'attirer l'attention notamment sur l'attitude de certains fonctionnaires de l'administration militaire dans leurs rapports de service avec des hommes astreints aux obligations militaires.

Dans l'armée, tout comme dans la vie civile, il arrive parfois que l'on fasse un usage abusif du droit à la liberté. En présence de certaines tentatives d'introduire le virus antimilitariste dans notre armée, la Ligue a jugé de son devoir d'intervenir, c'est-à-dire de rendre les officiers supérieurs attentifs à ces menées dangereuses pour l'armée. La Ligue a contribué également à mettre au clair la question de savoir quels étaient les imprimés que l'on pouvait laisser distribuer parmi la troupe en partant du principe qu'il ne faut pas faire montre d'égoïsme d'esprit, mais qu'en revanche, l'armée ne saurait se laisser injurier impunément. Et là où les tentatives d'intimidation des adversaires de l'armée ont réussi à éveiller une certaine inquiétude,

parfois même au sein des autorités, la Ligue n'a pas craint d'intervenir avec franchise.

Au cours de son activité, la Ligue suisse pour la défense nationale a rencontré, notamment dans les milieux de la population les plus modestes, une juste et saine compréhension de l'utilité et de la nécessité de notre armée. Conformément au vœu qui avait été émis de voir les sections et les membres des organisations affiliées à notre Ligue, travailler en étroite collaboration dans le domaine local ou régional, des comités se sont constitués dans un certain nombre de villes et de cantons. Il n'est que temps, en effet, de grouper autour de la bannière fédérale tous ceux qui veulent une Patrie forte, capable de se défendre au besoin, au lieu de laisser, comme on l'a fait jusqu'ici, le monopole de la propagande et de l'action à ceux qui se sont donnés pour mission de désagréger nos institutions nationales et de mener notre pays à la ruine.

La prévention des accidents

Un groupement formé par l'Institut d'organisation industrielle de l'Ecole polytechnique fédérale, la commission romande de rationalisation, l'Institut d'hygiène de l'Ecole polytechnique fédérale, l'Institut psychotechnique de Zurich et de Lausanne, la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents, à Lucerne, avait organisé, en collaboration avec l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, une journée de discussion sur cet important sujet «la prévention des accidents».

Cette assemblée de discussion s'est tenue, mardi, dans l'aula du Palais de Rumine, en présence de plusieurs personnalités lausannoises, de nombreux représentants romands de l'industrie, de la construction, des arts et métiers. La réunion était présidée par M. Aloys Hentsch, secrétaire général de la commission romande de rationalisation; elle a débuté par une allocution de M. Jean Landry, ingénieur, professeur, directeur de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne. Le premier sujet porté au programme a été présenté par M. A. Tzaut, directeur de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents, à Lucerne, qui a parlé des dépenses causées directement et indirectement par les accidents, des avantages directs et indirects

que les entreprises peuvent retirer de la prévention des accidents; il a insisté sur le fait que la prévention des accidents est un devoir social des chefs d'entreprises.

M. R. de Vallière, directeur de l'Institut d'organisation industrielle de l'Ecole polytechnique fédérale, a exposé ensuite l'organisation de la prévention des accidents, les caractéristiques du mouvement à l'étranger, la situation en Suisse; il a montré ce qui semble indiqué de faire en Suisse, pour la prévention et l'organisation de la prévention des accidents dans l'entreprise individuelle.

M. Jean Spiro, avocat, à Lausanne, a complété l'exposé de M. Tzaut par quelques précisions sur les obligations légales des patrons à l'égard de la prévention des accidents.

Le troisième sujet, «la prévention des accidents au point de vue psychobiologique», a été développé par M. Alfred Carrard, directeur de l'Institut psychotechnique de Zurich et de Lausanne, qui a mis en évidence les facteurs biologiques et psychologiques qui exercent leur influence sur le danger d'accidents: perceptions sensorielles, réflexes moteurs, coordination des mouvements, genre d'attention, tempérament. M. Carrard a montré que certaines conditions momentanées: fatigue, alcool, chaud, froid, éclairage éblouissant ou insuffisant, augmentent les risques d'accidents; il a parlé enfin des moyens de prévention mentale tels que les affiches, les recommandations écrites, les prescriptions de service, la surveillance des cadres.

La présentation de ces trois sujets principaux a été suivie de brefs exposés de MM. Bieler, ingénieur, Maurer, industriel, Déziat, ingénieur, Auguste Grandchamp, Keller, chef du service du feu de la ville de Genève, Humbel, chef du service de prévention aux C. F. F., Maquelin, secrétaire de la Fédération des maîtres menuisiers, Hediger. Ces divers exposés ont été suivis d'une discussion nourrie. Une allocution de M. Em. Dubochet, directeur de la Société romande d'électricité, a terminé la journée, qui a présenté un grand et vif intérêt.

SOMMAIRES

REVUE MILITAIRE SUISSE (Octobre 1932) Les batailles de Caporetto et du Dobropole, par le colonel Ch. Verrey; Le réarmement de notre artillerie, par le lieutenant-colonel Andereg; L'armée de mitrailleuses et la suppression de l'artillerie, par le lieutenant-colonel Ch. A. L'aviation, arme unique, par le général J. Rougerol. Informations, etc. NOS OISEAUX Sommaire du No 110: Un aigle de coucou d'un type ignoré. — Notes d'ornithologie vaudoise. — Rôle des oiseaux de proie dans l'économie de la nature. — Divers: Calendrier ornithologique. — Correspondance, Bibliographie.

TOUS LES SPORTS Sommaire du No 9: Administration: avenue de Beaulieu, 11, Lausanne. Le numéro de cette semaine paraît sur vingt pages. En voici le sommaire: Le football international, par Abel Vaucher. — Ce que fut la saison routière cycliste de 1932, par C. Dubarre. — En attendant la neige... préparons-nous, par Pierre du Tagui. — Hygiène sportive, par Fernand Voillot. — Nos gymnastes luttent. — Nos champions de tennis, etc. Ce numéro contient en outre le compte rendu du match de football Suisse-Suède, illustré de belles photographies, ainsi que de nombreuses illustrations sur le ski et les sports à l'étranger.

PATRIE SUISSE Sommaire du 5 novembre: Inauguration du nouvel institut dentaire genevois; Arrivée et réception de M. Dinichert, notre nouveau ministre à Berlin;

championnats cyclistes militaires sur route; matches de football Servette-Zurich, Grasshoppers-Urania, Lausanne-Aarau; Travail et barrage du Grimal; Salon suisse des Femmes artistes; Causerie d'Henriette Charbon; Des nouvelles; Des variétés, etc.

ÉTAT-CIVIL DE LAUSANNE

PROMESSES DE MARIAGE Henri-Jean Blanc, employé de bureau, de Lausanne et Marguerite-Olga Biolaz, de Volières (Valais), à Lausanne. — Jean Raouf Alfred Vondermühl, pasteur, de Blâz et Germaine-Laura-Bertha Méan, de Payerne, à Lausanne. — Pasquale Varalli, serrurier, de Golasecca (Italie) et Blanche-Juliette Fuchs, de Einsiedeln (Schwyz), à Lausanne. — John Henri Pache, aiguiser, d'Epalinges et Marguerite Emery, des Cullyes, à Lausanne. — Edmond-Julien Hugonnet, de Charvaz-les-Veyron et Marguerite Schenk, de Eggenwil (Berne), à Lausanne. — Georges-Charles Holze, fonctionnaire postal, de Gossens, à Lausanne et Alice Bolay, de Pampigny, à Cossonay. — Max-Alois Giroud, menuisier, de Lovatens, à Lausanne et Anna-Marguerite Faucherre, de Moudon et Bussy, à Moudon. — Roger Brallard, architecte, de Soitens et Moudon et Nelly-Ida Juliette Hauswirth, de Châtelat (Berne), à Lausanne. — Eugène-Emile Berger, ferblantier-couvreur, de Oberthal (Berne) et Georgette (Neuchâtel) et Gertrude Städel, de Küssnacht (Schwyz), à Lausanne. — Ernest-Félicien Aubry, monteur et chauffages centraux, de Muriaux (Berne) et Marie-Armanda Heber, de Schangnau (Berne) à Lausanne. — Walther-Paul Schreier, boucher, de Gals (Berne) et Lydia-Denise Rey, de Saxon (Valais), à Lausanne. — Ferdinand Gaston Murry, employé aux C. F. F., de Vallmand, à Lausanne et Rosa-Bertha Schwob, de Gals (Berne), à Berne.

Advertisement for 'Le journal de femme' magazine. It features the title 'Le journal de femme' in large letters, with 'HEBDOMADAIRE MODERNE ILLUSTRÉ' and 'Reflet des aspirations féminines' below it. The name 'Raymonde MACHARD' is prominently displayed as the 'DIRECTRICE'. It mentions '20 pages très illustrées 1fr. le Numéro' and 'Ed. TALLANDIER'. There is a small portrait of a woman in a circular frame.

Large advertisement for 'ROMANETTES' at the bottom of the page. It features the brand name 'ROMANETTES' in large, bold letters, with 'LA PERLE DES EAUX DE TABLE' and 'BOISSON HYGIÉNIQUE SANS ALCOOL' below it. The background shows a stylized cityscape with a central tower.

**F. Rossi**



Rue de la Paix

LAUSANNE

Maison spéciale à prix très avantageux pour:

**ROBES TAILLEUR**  
**MANTEAUX SPORT**

Assortiment complet d'étoffes 1er choix.  
Atelier 1er ordre. Tél. 22.464

**Révélation du Secret de l'Influence Personnelle**

Méthode simple que tout le monde peut employer pour développer la puissance de magnétisme personnel, mémoire, concentration et force de volonté, et pour corriger les habitudes indésirables, au moyen de la science merveilleuse de la suggestion. Livre de 50 pages qui décrit en détail cette méthode unique et étude psycho-analytique du caractère, envoyés GRATUITS à quiconque écrira immédiatement.

« La merveilleuse puissance de l'Influence Personnelle, de Magnétisme, de la Fascination, du Contrôle de l'Esprit qu'on l'appelle comme on voudra, peut être sûrement acquise par le premier venu, quels que soient son âge, son attrait naturel et le peu de succès qu'il ait eu » dit M. Elmer E. Knowles, auteur du nouveau livre intitulé: « Le Clief du Développement des Forces Intérieures ». Ce Livre dévoile des faits aussi nombreux et étonnants concernant les pratiques des Yogis hindoux



M. D. C. Houlding.

un homme nouveau, ma puissance de concentration et mon contrôle de moi-même s'étant extraordinairement améliorés. Vous m'avez donné la confiance en moi et m'avez permis d'exercer une notable influence sur les autres. Depuis peu, mes succès ont été aussi marquants que l'avaient été auparavant mes échecs. Ce livre répandu gratuitement est riche en reproductions photographiques démontrant comment ces forces invisibles sont utilisées dans le monde entier, et comment des milliers de gens ont développé certaines puissances, de la possession desquelles ils étaient loin de se douter. La distribution gratuite a été confiée à une grande institution de Bruxelles et un exemplaire sera envoyé franco à quiconque en fera la demande.

Outre la distribution gratuite du livre, il sera également envoyé, à toute personne qui écrira immédiatement, une étude de son caractère. Cette étude, préparée par le Prof. Knowles, comprendra de 400 à 500 mots. Si vous désirez un exemplaire du livre du Prof. Knowles et une étude de votre caractère, copiez simplement de votre propre écriture les lignes suivantes:

« Je veux le pouvoir de l'esprit, la force et la puissance dans mon regard. Veuillez lire mon caractère, et m'envoyez-moi votre livre. »

Ecrivez très lisiblement votre nom et votre adresse complète (en indiquant Monsieur, Madame ou Mademoiselle) et adressez la lettre à **PSYCHOLOGY FOUNDATION, S. A.**, Distribution gratuite (Dept. 3880-A, rue de Londres, No 18, Bruxelles, Belgique. Si vous voulez, vous pouvez joindre à votre lettre 50 cts., en timbres de votre pays, pour payer les frais d'affranchissement, et assurez-vous que votre lettre est suffisamment affranchie. L'affranchissement pour la Belgique est de 20 cts.

**COMMERCE D'ALIMENTATION**

Bon magasin à Lausanne, de vieille réputation, à céder après fortune acquise. *Courrier s'abstenir.* Ecrire s. E. 34147 D., aux Annonces-Suissees S. A., Lausanne.

**TRICOT MAIN**

Pullover, modèles inédits, luxe et sport. Echarpes, vêtements pour enfants, etc. Travail soigné. Prix modérés.

Mme J. Burland, Madeleine 16, Lausanne, Téléphone 24.523.

**TABLEAU d'Ilya Riepin**

A VENDRE. Faire offres sous Z. H. 2865 à Rudolf Mosse S. A., Zurich.

**OCCASION**

Reprise fin de bail. Chalet 8 pièces, tout confort, Château d'Oex très avantageux. Ecrire sous chiffre V. 76334 X., Publicitas, Genève.

**DENTIERS**

(cassés ou non) ou en OR achetés par Bijouterie Raymond, acheteur autorisé. Place du Pont 1.

**OCCASION**

A vendre de suite 1 da. colliers

**Perles japonaises cultivées**

Importation directe, prix exceptionnels. Ecrire à H. 19692 L., à Publicitas, Lausanne.

**BUFFETS CFF**  
service rapide, table soignée...

**English Lessons**

and full board residence. Well recommended. £ 3-3-0 per week. Jones, 43, Eaton Place, Brighton, England.

Au centre du Valais, dans très belle situation à la mi-côte, à vendre ancien MAISON 15 pièces, enclos, comprenant jardin, vergers arborés d'environ 30,000 m2 de terrain. Serait facilement transformable pour pension. Adresser offres écrites à P. 4764 S., Publicitas, Sion.



**CONTE DI SAVOIA**  
50.000 T.

Le premier bateau complètement stabilisé

à NEW YORK en 6 1/2 jours

**GÈNES NICE**

30 novembre

„ITALIA“ Flottes réunies - Gènes  
Agence générale pour la Suisse par les Autorités Fédérales:  
„Suisse-Italie“ Siège: Zurich 80, Bahnhofstrasse  
Représentant à Lausanne: J. GODET, c/o Suisse-Italie, 2, Place de la Gare.  
Informations et location des places aussi auprès de tous les Bureaux de Voyages pat.



Voici l'hiver. Finis la plage, la montagne, le soleil. Où irez-vous donc chercher la bienfaisante action des rayons ultra-violetts? Vous la retrouverez dans le pain Vitalin. Scientifiquement irradié, il apportera à votre organisme la force et la santé que procurent les vitamines.

**VITALIN**

le seul traité aux rayons ultra-violetts sous contrôle officiel et permanent **Le pain vivant**

**NOS PENATES**

Samedi 12 novembre de 9 à 12 h., au haut de la MADELEINE

**Home d'enfants «Le Ravin» CHATEAU D'OEX**

Alt. 1000 m. Ouverture le 1er décembre. Reçoit des enfants délicats ou convalescents (malades exclus). Maison confortable, surveillance maternelle. Références à disposition. Directrice: Mme Clément-Cuendet, garde-malade diplômée. A Lausanne: av. Floralé 19, jusqu'au 15 nov.



**Cher Monsieur Zahn, dit FOP, vous qui aimez beaucoup les enfants et savez de si belles histoires...**

Ah! je te vois venir, mon garçon; tu aimerais que j'écrivisse quelque chose pour tes petits amis, les amateurs de chocolat Cailler. Vous l'avez deviné, Monsieur Zahn. Un récit captivant, illustré par les timbres N.P.C.K., ce serait double plaisir pour les collectionneurs. Ton idée me plaît, cher FOP, aussi vais-je conter, pour toi et tous les jeunes, les merveilleuses aventures du «Chamois Corne-d'Argent». Cette nouvelle (et 24 autres, inédites aussi) se trouvera dans «Les jolis contes N.P.C.K.», en vente à fr. 1.75 l'album chez votre fournisseur de chocolat ou directement chez NESTLÉ (TIMBRES N.P.C.K.), VEVEY.



**Très belle occasion**  
Salons Le XV, 5 pièces, grands meubles recouverts velours de Gènes. — Grand Lustre Le XIV, très belle pièce de bronze. — Table ronde, acajou et bronze, dessus marbre. — Commode Le XV, genre chinois, très riche et différentes autres occasions, telles que glaces, bergères, etc., SONT A VENDRE.  
Pour rendez-vous, téléphoner au 23.163.

**Bouteilles en tous genres**  
Flaconnage, Gobleterie, etc.  
Verre vert, mi-blanc, blanc et couleur  
**Verreries de St-Prex**  
(VAUD)

**Paul-A. Vallotton Alfred Margot**  
Docteurs en droit et avocats  
se sont associés pour la pratique du barreau  
GRAND-CHENE 8 Téléphone 27.316.  
**TIMBRES-POSTE - 1 fr. 80 suisses**  
en timbres neufs en cours ou versés à mon compte chèques Lucerne VII. 298, vous apporteront un ALBUM DE TIMBRES-POSTE moderne de 64 pages richement illustré, un ODONTOMETRE et un FILIGRANSCOPE, un DICTIONNAIRE philatélique franco-anglais-espagnol-allemand, 100 CHARNIERES et 500 TIMBRES-POSTE différents garantis authentiques. Prix courant sensationnel richement illustré franco sur demande BELLA SEKULA, Detail Department, Genferhaus, LUCERNE (Suisse).

Dame Allemande, cultivée, 30 ans, protestante, excellente éducation, connaissant bien les travaux ménagers, désire situation appropriée, comme  
**MAITRESSE DE MAISON**  
ou pour seconder celle-ci. Bons certificats à disposition. Ecrire sous chiffre W. 12334 L., à Publicitas, Lausanne.  
Faites votre publicité dans la « Gazette de Lausanne »

Venez! Venez! Venez!  
Il y a là un merveilleux Radio de Steiner  
et songez aux grands avantages des abonnements de radio  
offerts par Steiner. Moyennant une finance d'abonnement à partir de 10 francs par mois, vous pourrez faire votre choix parmi les appareils les plus modernes. Les travaux d'installation, les réparations le cas échéant nécessaires et, ce qui est particulièrement important, le remplacement des lampes usagées, seront compris dans l'abonnement. En outre, les mensualités d'abonnement versées vous seront bonifiées dans le cas où vous vous décideriez à acheter l'appareil à une date quelconque. Vous ne sauriez commettre à votre préjudice une erreur dans le choix de l'appareil, puisque vous aurez la faculté de résilier sans frais l'abonnement dans le délai de cinq jours ou encore d'échanger et d'expérimenter l'appareil, à votre gré, au cours d'un mois entier. — Faites donc un essai dès maintenant! — Vous recevrez gratuitement le catalogue illustré. Ecrivez à la  
Maison de radio Steiner S. A., Spitalgasse 4-12, Berne

**OFFRES DE PLACES**  
Pour trouver SITUATION INTERESSANTE à peu de frais Suisse ou étranger, adressez vous à l'Argus de la Presse R. du Rhône 23, Genève, où des milliers de journaux sont lus ch. jour. Succès rapide et certain.  
Importante fabrique de talons en caoutchouc demande 321 Z.  
Voyageurs à la commission ou représentants visitant régulièrement les cordonniers de la Suisse romande désireux de s'adjoindre cet article. Adressez offres avec l'indication des articles et maison représentées sous chiffre Z. R. 2987 à Rudolf Mosse S. A., Zurich. 321 Z.

**Maitresse de sport**  
et de gymnastique anglaise est demandée comme interne dans une institution de jeunes filles; doit aussi enseigner l'anglais. Entrée 6 janvier 1938. Ecrire, en indiquant prétentions, sous chiffre P. 1534 L., à Publicitas, Lausanne.

**Professeurs d'allemand** sachant aussi très anglais (ou inversement), 28 ans au maximum, célibataires, sont demandés par écoles de langues en Norvège. Ecrire avec références et photo à: Sprongskole, Gyldehovsg. 1a, Kristiansand S (Norvège).

Placement « LE RAPIDE » Grand-Chêne 4 Tél. 25.448. Demande: fille de salle restaurant-tea-room 1er ordre, gouvernante buanderie hôtel. — Offre: personnel famille, hôtel, café, clinique.

**Sténo-Dactylographe**  
de langues françaises, sachant l'allemand, très qualifiée pour l'exécution soignée de divers travaux de confiance, est demandée par maison importante de la place. Offres sous chiffre P. 708-8 L., à Publicitas, Lausanne.

**DEMANDES DE PLACES**  
**EMPLOI DE CONFIANCE**  
Secrétaire privé, lecteur, enquêteur, surveillant, encaisseur ou autre, cherché par intellectuel Suisse français, 40 ans, toute moralité, grand et distingué. Accepterait demi-journées ou remplacement. Ecrire sous J. E. V., Poste Restante, Montreux.

**Bonne à tout faire**  
Jeune fille cherche place de préférence à la montagne. Ecrire s. Z. 12339 L., Publicitas, Lausanne.

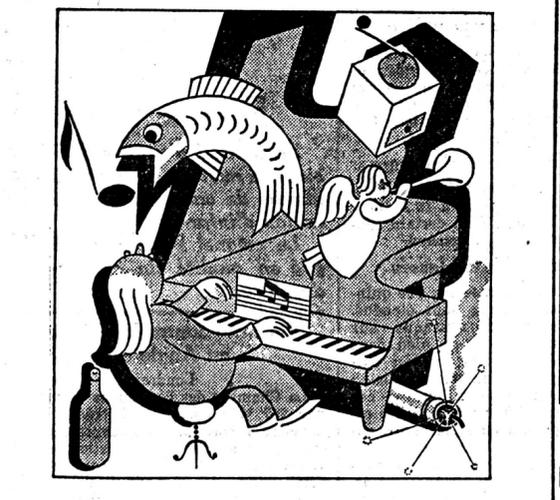
**Bonne à tout faire**  
Jeune fille de bonne famille, cherche place de DEMOISELLE DE COMPAGNIE ou GOUVERNANTE D'ENFANTS  
Bonnes références et certificats. Ecrire sous D. 7071 Y., à Publicitas, Berne.

**PARIS**  
Pension famille  
Villa Rose-Thé  
Eglantine 10, Lausanne. Chambres et pension. — Confort. Cuisine soignée. Régime. — Tél. 82.908. M. BAUM.  
Cartes de Visite à l'Imprimerie CENTRALE S. A.

**Pompes Funèbres Générales S. A. LAUSANNE S. A.**  
FUSION DES ANCIENNES MAISONS HESSENMULLER, GENTON & CHEVALLAZ  
Fabrique de Cercueils et couronnes  
Fournisseurs officiels de la Ville de Lausanne. A VIS: LA MAISON dispense les familles de toutes formalités en cas de décès.

**Madame Louis BÉCHERT**  
née Louise Maget  
leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine et parente enlevée à leur affection dans sa 76e année le mardi 8 novembre. Cuite à l'Eglise Saint-Laurent jeudi 10 novembre, à 16 heures. L'honneur sera rendu à la sortie du Temple à 16 heures 30 avant le départ pour le crématoire.  
Ce que Dieu fait est toujours bien. Son amour est fidèle. Cet avis tient lieu de faire-part. Domicile mortuaire: Square du Frêne 6.

**WINANDY & Cie**  
BURNENS & Co, succ., rue de Bourg et succursales.



En publicité, l'humour et la fantaisie exigent d'être présentés avec tact. Un dessin bien vivant et traité avec esprit, appuyé d'un texte approprié, retient l'attention du lecteur le plus pressé. Vous ne lerez naturellement pas de la publicité humoristique pour n'importe quelle chose, car une fantaisie déplacée manque son but. Puisse la variété des instruments de notre Jazz vous convaincre des ressources que nous mettons à votre service.

**PUBLICITAS**  
Annonces dans tous les journaux  
Conseils en publicité

Comme l'eau combat le feu, le **Sirop des Vosges Cazé** combat la toux

### Chronique militaire

#### Le régiment valaisain 6 en manœuvres

Ainsi que nous l'avions annoncé, le régiment valaisain d'infanterie de montagne 6, commandé par le lieutenant-colonel Guillaume de Kalbermatten, de Sion, a commencé des manœuvres mardi, dans la région d'Entremont et du Val Ferret. Le régiment, d'ailleurs, n'agit pas seul. Il fait partie d'un groupe de manœuvres qui comprend aussi des canons. A savoir le groupe d'artillerie de montagne 1, dont le chef est le major de Courten et le groupe de canons tractés 9 du major Tschumi.

La direction des exercices incombe au colonel Edouard Petitpierre, commandant de la brigade 3 d'infanterie de montagne. Les arbitres, qui sont des officiers du régiment vaudois 5, ont à leur tête le commandant de régiment : lieutenant-colonel Georges Bridel. Le colonel-divisionnaire Tissot suit les manœuvres, qui se termineront dans la journée de jeudi. Nous aurons l'occasion de revenir plus longuement sur les faits et gestes des alpins valaisains.

Disons simplement, pour l'heure, que l'état sanitaire est excellent et que le temps frais mais clair contribue à maintenir un bon état d'esprit parmi les troupes.

#### Fonctionnaires cantonaux romands

Les délégués des sociétés de fonctionnaires cantonaux romands ont tenu à Lausanne, le 6 novembre, sous la présidence de M. Bugnion (Vaud), leur réunion annuelle. Le premier point à régler a été la constitution de l'association, qui a pour but l'édition du journal « L'Employé », aux fins d'établir un lien toujours plus étroit entre les groupements de fonctionnaires et d'employés des services publics de la Suisse romande. L'assemblée a ensuite longuement discuté des traitements et des réductions envisagées. Tous les délégués ont été unanimes à reconnaître que ces menaces sont, pour l'instant, injustifiées; ils ont décidé d'appuyer les démarches entreprises par les fonctionnaires pour s'opposer à une réduction prématurée des traitements.

#### L'éboulement du Kilchenstock

##### Le danger augmente

Linthal, 9 novembre. Le professeur Staub, de Zurich, s'est rendu mardi sur les lieux de l'éboulement du Kilchenstock. Au cours de ces derniers jours, 20,000 mètres cubes de terre et de roches se sont détachés de la montagne. Or, il ne semble pas que les éboulements vont cesser. Le fait que de nouvelles fissures ont été constatées en dehors de la zone d'éboulement proprement dite inspire de grandes inquiétudes.

### A LAUSANNE

#### Une manifestation communiste troublée par des gaz lacrymogènes

Mercredi soir, à la Maison du Peuple, le « Secours rouge », organisation internationaliste et extrémiste, avait jugé bon de fêter au moyen d'une assemblée, le quinzième anniversaire de l'instauration en Russie du « doux » régime communiste.

Cela ne fut pas, on le conçoit sans peine, du goût de quelques jeunes gens attachés à leur pays et parfaitement hostiles à tout ce qui, de près ou de loin, touche au communisme. Ils répandirent donc dans la salle des gaz délétères qui eurent pour effet de disperser le public. Une fois assurée l'aération du local, les membres du « Secours rouge » reprirent place un à un sur les bancs, — eux seuls, car un contrôle « ad hoc » éloigna tous ceux qui ne montraient point patte rouge.

Sous les ordres du lieutenant Pache, une escouade d'agents de police assura le service d'ordre et monta une garde discrète à la Caroline.

A 23 heures, le groupe des manifestants se rendit place Bel-Air; ils chantèrent l'*Internationale* et ouvrirent un discours du Dr Jeanneret-Minkine.

Au cours de la bousculade, un jeune homme sortant du Restaurant Métropole fut renversé et tomba contre une automobile. De plus, il fut blessé légèrement par un inconnu d'un coup de couteau, semble-t-il. De Bel-Air la horde se rendit, drapeau rouge en tête, à Saint-François.

#### Six arrestations

Pendant la manifestation, des cris s'élevèrent: « Aux pavés! aux pavés! » poussés par un communiste. La police avait prévenu le coup et des agents gardaient les tas de pavés, qui, à la suite de fouilles pratiquées dans la chaussée, se trouvaient entassés à la hauteur de l'immeuble de la Banque Galland.

De nombreuses arrestations furent opérées. Furent conduits au poste de police de la place Saint-François, le Dr Jeanneret-Minkine, conseiller communal, Georges Diacon, Baptiste Hauswirth, Georges Vuffray, Henri Dupont et Krops, tous agitateurs connus. En outre, Schaeffer se présenta au poste, mais il ne fut pas gardé. Deux communistes purent s'échapper en profitant de la bousculade.

L'interrogatoire des individus arrêtés fut poursuivi jusqu'à 2 heures du matin. Seul le Dr Jeanneret-Minkine a été relâché. Les autres ont été enfermés en cellule à la disposition du juge instructeur.

**POLICE** Cas urgents  
Tél. N° 17

**FEU** Téléphone N° 18

# DERNIÈRES DÉPÊCHES

## Les résultats de la politique de M. Léon Nicole

### Une émeute sanglante à Genève

#### L'assemblée de l'Union nationale

Genève, 9 novembre. M. Léon Nicole et les siens ont pris pour prétexte de passer des menaces aux actes, une manifestation organisée par l'Union nationale à la Salle communale de Plainpalais pour « la mise en accusation publique de MM. Léon Nicole et Dicker », manifestation autorisée par le Conseil d'Etat et qui eut lieu dans un local fermé.

La police avait, dès 18 heures 30, barré toutes les rues avoisinant la Salle communale. En caserne, plusieurs compagnies d'infanterie en casque, baïonnette au canon, étaient prêtes à partir. Tout l'état-major de la police était sur pied. Avant l'ouverture des portes, près de 200 membres de l'Union nationale avaient déjà pris place dans la salle.

A 20 heures, la foule grossit de plus en plus à la rue de Carouge. Des discours violents sont prononcés par M. Léon Nicole, par M. Tronchet, président de la F. O. B. B. et par l'anarchiste Lebet.

Ordre est donné de laisser entrer la foule dans la salle par paquets de 50 personnes à la fois. Un filtrage sérieux se produit à divers barrages de police et en un quart d'heure à peine la salle est comble.

L'assemblée commença à 20 h. 1/2 par un discours du Dr Steimetz, président de l'assemblée, qui s'est élevé vivement contre la politique de MM. Nicole et Dicker.

Des cris divers furent poussés dans la salle; des manifestants furent expulsés manu militari.

Tous les gendarmes, agents de sûreté et gardes ruraux avaient reçu des lunettes de mica pour se protéger éventuellement des jets de poivre.

#### Une véritable émeute se déchaîne

Un peu avant 21 heures, une formidable bousculade se produisit aux barrières de la rue de Carouge qui furent entamées en un clin d'œil. Les gendarmes chargés violemment et réussirent à rétablir l'ordre. Plusieurs gendarmes furent contusionnés.

La manifestation aux abords de la Salle communale de Plainpalais a dégénéré depuis 21 h. 30 en une véritable émeute.

#### L'intervention de la troupe

A 21 h. 30, les compagnies de l'école de recrues d'infanterie 31 appelées par le chef de la police, arrivent à l'entrée de la rue de Carouge, lorsque les soldats furent assaillis. Un bon nombre furent tirés dans la foule et frappés, et des fusils arrachés de leurs mains furent brisés.

On a trouvé des fusils-mitrailleurs sur la chaussée la crosse brisée. La troupe battit en retraite dans le boulevard du Pont d'Arve et se voyant assiégée tira à coups de fusils-mitrailleurs. Une dizaine de manifestants ont été blessés grièvement. L'un d'entre eux est mort. La foule manifeste dans toutes les rues contre les soldats et actuellement l'effervescence grandit encore. Des camions pleins de soldats avec mitrailleuses sont amenés sur place.

Dans plusieurs cafés, on apporte des blessés qui sont atteints à la tête. Des ambulances arrivent et transportent les blessés aussi rapidement que possible à l'hôpital et à la Policlinique.

Les charges de la police continuent autour de la Salle communale de Plainpalais.

#### Des morts et des blessés

On apprend encore au sujet de l'intervention de la troupe, que celle-ci, qui avait battu en retraite, a été gérée par une foule de manifestants qui se sont emparés de tout ce qui leur tombait sous la main et étaient sur le point de lapider des soldats. Mais au même moment, le signal de feu fut donné par un clairon et les fusils-mitrailleurs entrèrent en action. Ce fut un crépitements de quelques secondes et la foule s'enfuit dans toutes les directions en poussant des cris de terreur. On compte trois morts et une quinzaine de blessés grièvement.

A 23 heures, on avait transporté 80 personnes à l'hôpital, dont plusieurs grièvement atteintes. Une quinzaine de soldats ont été transportés à la caserne plus ou moins gravement blessés.

Des barrages ont été établis aux abords de la Salle communale de Plainpalais. La troupe se tient prête à intervenir au cas où l'émeute reprendrait.

Pour l'instant, la ville est calme.

#### LA RÉUNION DE L'UNION NATIONALE SE DÉROULE FINALEMENT DANS LE CALME

La réunion convoquée par l'Union nationale à la Salle communale de Plainpalais a pu se dérouler sans incident notable, après que quelques personnes qui, au début, avaient tenté d'interrompre les orateurs, eurent été expulsées.

Ont pris la parole, après M. Steimetz, M. William Droin, avocat, président du parti, M. Testus, M. Dupont-Lachenal et M. Georges Ollramare, directeur du Pilori.

Les orateurs ont vivement commenté la politique du parti socialiste genevois et ont notamment fait le procès de ses chefs, MM. Nicole et Dicker.

#### Détails rétrospectifs

Voici, selon notre confrère *La Suisse*, comment la manifestation, toujours et encore sous l'instigation de l'anarchiste Léon Nicole, dégénéra en bagarre:

« A 20 h. 55, les manifestants qui entouraient Nicole pendant son dernier discours, s'étaient avancés contre le barrage de police, qui fut rompu. Les gendarmes et gardes ruraux durent reculer de quatre ou cinq mètres, mais regagnèrent le terrain perdu grâce au sang-froid du commissaire de police Flotrun, qui se plaça à leur tête et fit dégainer les yatagans pour charger au besoin les manifestants. Le gendarme Demont fut blessé à la face.

Une deuxième bousculade se produisit qui menaça de devenir grave, les manifestants jetant du poivre dans les yeux des agents pour les immobiliser. C'est alors que Léon Nicole cria aux agents: « Vous l'aurez, votre baisse de salaires, tas de salauds! »

La situation devenant menaçante, M. Frédéric Martin téléphona au colonel Lederey pour demander que la troupe vienne renforcer le service d'ordre. Les garde-frontières en caserne arrivèrent également.

#### Des soldats assaillis et blessés

C'est alors qu'à 9 h. 15 arrivait, commandée par le 1er-lieutenant Burnat, une compagnie de recrues, arme en main, qui prirent place en haie comme les gendarmes. Près du boulevard du Pont-d'Arve, un groupe s'installa sous les ordres d'un caporal, quand un individu se jeta sur le caporal pendant que d'autres se jetaient sur les soldats. Ceux-ci se virent arracher leurs armes et furent violemment frappés.

Plus loin, une section qui s'installait sous les ordres d'un lieutenant, fut également assaillie et les soldats bousculés et frappés. Les manifestants voulaient s'emparer des armes et les arrachaient des mains des soldats. Les casques voltigèrent.

Le 1er-lieutenant Burnat fut blessé au visage et plusieurs de ses soldats sérieusement atteints. L'un d'eux même à qui les manifestants avaient arraché son fusil, reçut un coup de sa propre arme en pleine face et eut toutes les dents cassées.

#### La troupe, toutes sommations faites, ouvre le feu

L'agitation était extrême, car les manifestants étaient encouragés par ce succès. Mais le colonel Lederey avait pris des mesures et l'on vit bientôt devant le Palais des Expositions des fusils-mitrailleurs en position et peu après arrivaient deux camions chargés de soldats sur chacun desquels était placée une mitrailleuse.

« Dispersez-vous! On va tirer! » fut-il crié.

Et quelques instants plus tard, alors que quelques manifestants croyaient encore devoir se gausser de la troupe, un fusil-mitrailleur crépita, accompagné de coups de fusil, à travers la place du Temple, dans la direction du boulevard du Pont-d'Arve.

Ce fut un moment d'intense émotion. Plusieurs manifestants étaient à terre, les uns mortellement blessés, les autres moins gravement.

Ils furent transportés dans les cafés voisins, puis à l'hôpital cantonal.

D'autres étaient transportés à la Policlinique.

Les soldats blessés dans la bagarre qui précéda furent transportés à la Caserne et de là à l'hôpital.

Les deux camions armés de mitrailleuses stationnèrent l'un dans la rue de Carouge, à l'angle du boulevard du Pont-d'Arve, braqué dans la direction du Rond-Point, l'autre au bas du boulevard braqué vers le Palais des Expositions.

#### L'attitude calme de la troupe

Il faut insister sur l'attitude calme de la troupe qui, formée de jeunes éléments, violemment frappée et assaillie, en véritable danger — il y a eu de nombreux soldats blessés — n'eut de cartouches à balles qu'après plusieurs sommations et avertissements.

Cela pour prévenir toute insinuation calomnieuse.

#### Le nombre des morts et des blessés

A 2 h. 20 du matin, on signalait 9 morts et 65 blessés, dont deux très gravement atteints. L'un de ceux-ci est un nommé Marius Rataz. Les morts sont: Henri Furst, Zurichois, mécanicien; Francis Clerc, 54 ans, Neuchâtelois, fraiseur; M. Perréard, Genevois; Ed. Quillet, Vaudois; Gabriel Loup, boulanger; Hans Brugner, un nommé Junod, Oscar Morel et un étranger du nom de Frublingsdorf.

Les premiers secours aux blessés furent apportés par les membres de la Société des Samaritains qui avaient organisé deux postes avec une vingtaine de sauveteurs et infirmières.

#### Les arrestations

Parmi les arrestations opérées, il y a celle d'Otto Schindler, né en 1907, mécanicien, Bernois, pour outrage à l'armée; pour la même inculpation, Georges-Jean Ch., né en 1891, mécanicien, Genevois qui a été relâché; Frédéric Kuttel, 28 ans, forgeron, Lucernois, qui s'était emparé d'un fusil sur un camion et l'avait brisé.

#### Le président du Conseil d'Etat essuie des coups de feu

Un peu avant 22 heures, alors que les conseillers d'Etat et les officiers de police étaient réunis devant la porte principale de la Maison communale de Plainpalais, des coups de feu claquèrent et les balles touchèrent les murs du poste de gendarmerie, frôlant de très près le président du Conseil d'Etat, M. Frédéric Martin.

D'après les premières constatations, les coups de feu avaient été tirés d'une fenêtre de l'immeuble placé à l'angle de la rue de Carouge et de la rue de la Violette, portant le No. 51 de la rue de Carouge, où habite un anarchiste connu, Gustave Bovet, mécanicien.

Bovet fut appréhendé et amené dans les bureaux de la police.

#### Les lieux ne furent évacués que lentement

Genève, 10 novembre. Vers 2 heures du matin, de petits attroupements de curieux stationnaient encore au boulevard du Pont-d'Arve, devant le Palais des Expositions où se sont déroulés les événements sanglants de mercredi soir. Au moment où un car sur lequel se trouvaient des soldats, passait à cet endroit, quelques coups de sifflet ont retenti. Peu après, le calme était rétabli.

#### Séance extraordinaire du Conseil d'Etat genevois

A 1 heure du matin, le Conseil d'Etat genevois au complet, à l'exception de M. Paul Lachenal, absent de Genève, était réuni à l'Hôtel de police. M. Cornu, procureur général, était présent également ainsi que M. le juge d'instruction Foesz, qui s'est immédiatement rendu à l'Hôpital cantonal pour interroger les blessés en état de parler.

#### L'infanterie de Genève mise de piquet

Le Conseil d'Etat a décidé de mettre de piquet le régiment d'infanterie 3, ainsi que le bataillon de landwehr 103.

#### TOUT PROUVE QUE L'ÉMEUTE ÉTAIT PRÉPARÉE

#### Les menaces des sieurs Nicole et Lebet

Au cours de son discours qui fut le signal de l'émeute, M. Léon Nicole a déclaré que ce qu'il fallait pour répondre aux provocations du gouvernement qui a mobilisé la gendarmerie, la police et l'armée, c'est la révolution. Et que cela ne soit pas seulement une révolution genevoise ou une révolution suisse, mais une révolution mondiale.

Le communiste Lebet tint à lui répondre.

« Aujourd'hui, clama-t-il, il n'y a plus de séparation entre socialistes et communistes, comme l'a dit Nicole, nous devons tous nous unir pour faire la révolution. Et cette révolution nous la ferons les armes à la main, si c'est nécessaire. Les Soviets fêtent leur 15ème anniversaire, nous sommes tous avec eux. Vivent les Soviets! »

#### Des blessés dans la police

Parmi les troupes de la police, on compte un certain nombre de blessés ainsi que bon nombre de soldats qui, ayant reçu des coups de crosses et d'instruments divers, employés par les manifestants, ont dû recevoir des soins.

#### La liste des morts s'allonge

Jedi matin, des 65 manifestants blessés est décédé, ce qui porte à 10 le nombre des morts. Il s'agit d'un certain Melchior Allemann, Suisse allemand.

#### L'état des soldats blessés

A l'infirmerie de la caserne, une quinzaine de jeunes soldats sont étendus. L'un a reçu un coup de matraque sur l'épaule, l'autre un coup de pied dans l'estomac. Celui-ci, atteint par du poivre dans la figure, a un œil embandé; là, c'est un genou démis, ailleurs — cas plus grave — un fémur fracturé. Un officier, d'autre part, a eu la mâchoire atteinte par un coup de matraque.

En outre, deux soldats, les recrues Vermouth et Zuber, plus grièvement atteints que les autres de leurs camarades, ont également été hospitalisés.

### Vers la grève générale?

Genève, 10 novembre. (Dép. part.). — Les délégués de la Fédération des syndicats ouvriers socialistes se sont réunis jeudi matin, à 9 heures, pour discuter d'une déclaration éventuelle de la grève générale.

Il ne paraît pas certain que cette décision soit prise; les avis étant à ce sujet très partagés dans les milieux socialistes.

#### Les responsabilités

M. Léon Nicole va sans doute s'efforcer de faire retomber sur l'armée et sur l'autorité la responsabilité des tragiques événements qui ont marqué l'atroce soirée de mercredi. Il ne réussira pas cette fois à égarer l'opinion.

Les responsabilités peuvent être établies sans peine: elles incombent entièrement à M. Nicole et aux siens.

L'assemblée convoquée par l'Union nationale dans un local fermé était licite, et il ne s'y est rien dit qui approche de violence les excitations à la haine et à la révolte à main armée qui se sont multipliées depuis des mois dans les assemblées de l'extrême-gauche et dans la presse socialiste.

C'est M. Nicole et les siens qui ont organisé et prémédité les troubles de mercredi soir, et le Conseil d'Etat de Genève n'a fait que remplir son devoir constitutionnel en prenant toutes les mesures propres à assurer l'ordre et le respect de la loi. A la suite des provocations à l'émeute auxquelles se sont livrés les sieurs Nicole, Tronchet et Lebet, les jeunes recrues ont été sauvagement assaillies par la populace et frappées avec leurs propres armes. Ce n'est qu'après les sommations d'usage, répétées par trois fois et demeurées sans effet, que l'ordre a été donné de tirer.

Nous regrettons profondément qu'on ait dû en venir à cette terrible extrémité; c'est Nicole qui doit être rendu responsable du sang qui a coulé.

Ainsi que l'écrivit le Journal de Genève, « après l'émeute de 1927, Nicole s'était livré les mains du sang qui coula. Cette fois-ci, il n'y réussira pas. Il a fait descendre la foule dans la rue pour appliquer la politique de violence qu'il préconise. Nicole est le grand responsable de cette tragique soirée. Cet homme est plus qu'un malfaiteur public; le sang qu'il a fait répandre, il ne pourra plus l'effacer. »

#### M. Léon Nicole va être arrêté

Genève, 10 novembre. Sous mandat d'arrêt de la Confédération, M. Léon Nicole va être arrêté incessamment. (Agence télégraphique suisse.)

#### Les manifestations à Lausanne

Voici le texte du tract imprimé et distribué mercredi soir par les manifestants:

« A la population lausannoise! Ce soir, à Genève, l'école de recrues à Lausanne, composée de trois compagnies de fusiliers et d'une compagnie de mitrailleurs, tiré sur la foule. On annonce plusieurs morts et un certain nombre de blessés.

Les travailleurs lausannois protestent avec la plus grande énergie contre ces actes de fascisme suisse, actes préparés par les autorités bourgeoises et accomplis sur les ordres des gendarmes. Ils invitent la population à s'unir à eux pour lutter contre les crimes de la bourgeoisie affolée et du militarisme. »

(Signé) Parti socialiste lausannois.

Jedi matin, des assemblées ont eu lieu au Cercle ouvrier. Une autre est prévue pour l'après-midi à la Maison du Peuple.

#### UN ARRÊTÉ DU CONSEIL D'ÉTAT

Le Conseil d'Etat a pris un arrêté, exécutoire immédiatement, interdisant dans le canton toutes les manifestations sur la voie publique ou ayant un caractère public: rassemblement, meetings, cortèges, conférences, etc.

#### Le vice-président: N. BOSSET.

#### Le chancelier: G. ADDOR.

#### Mise de piquet

Le Conseil d'Etat a décidé en outre la mise de piquet du 1er régiment de cavalerie et d'un bataillon d'infanterie.

Le colonel Perrier a été désigné en qualité de commandant de place.

#### La lutte contre le chômage en Angleterre

Londres, 10 novembre. La Chambre des communes a approuvé par 267 voix contre 43 la résolution financière accordant au gouvernement les crédits nécessaires à l'application des nouvelles mesures législatives concernant la vérification des moyens d'existence des sans-travail réclamant l'indemnité de chômage.

## REMERCIEMENTS

(Il ne sera pas envoyé de cartes)

Vivement touchées de toutes les marques de sympathie et d'affection qui nous ont été témoignées à l'occasion de notre grand deuil, nous prions toutes les personnes qui ont pris part à notre chagrin de trouver ici l'expression de notre très vive gratitude. Nous remercions tout spécialement les dames et les messieurs de la Légation suisse et du Consulat de Rome, qui nous ont aidés et conseillés avec tant de dévouement pendant ces jours d'épreuve ainsi que les Coloniens suisses de Rome et Terni, qui ont rendu les derniers honneurs à nos chers enfants,

## Armin et Suzanne VATERLAUS-MORY

Les familles Vaterlaus et Mory.